

## Stage de botanique dans les Hautes-Pyrénées (65) Du 27 juin au 2 juillet 2021

Pour cette deuxième année de crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19, nous avons maintenu notre stage de botanique, comme l'an dernier, en respectant les mesures préventives de base (vaccins ou tests).

Nous étions 13 naturalistes à partager cette aventure !

Nous avons de nouveau trouvé un gîte isolé, en plein cœur de la Forêt des Baronnie, près du village d'Asque : la Grange-Gîte de la Source Loubetas, où nous avons été très bien accueillis, dans des bâtiments rénovés, avec des chambres agréables et confortables. Comme les années précédentes, nous avons gardé notre autonomie de fonctionnement pour les sorties et les repas (nous avons tout amené).

La journée du dimanche 27 juin a été consacrée au long trajet pour rejoindre le gîte, dont nous avons pris possession en soirée.



Nous étions logés dans la partie droite, avec toutes les chambres au premier étage. La porte vitrée, dans l'angle, donne accès à la pièce commune (cuisine et salle à manger). Les gérants logent dans le bâtiment de gauche.



Voici la totalité du bâtiment dans lequel nous étions logés.



On voit ici le jardin, un pigeonnier servant de remise et le bâtiment dans lequel logent les gérants (à droite).

Ce document est un compte-rendu permettant d'avoir un aperçu global du séjour, avec de nombreuses photos sur les espèces les plus marquantes ou les plus fréquentes et des explications pour celles dont l'identification est délicate. Mais pour connaître la totalité des espèces observées, il faut consulter nos relevés (ou inventaires) réalisés sous forme de tableaux, indépendants de ce document et figurant sur notre site internet.

Le programme nous a permis de voir des milieux très différents. Si le séjour était centré sur la botanique, nous en avons évidemment profité pour observer les insectes, pas si nombreux en fait. Les plus spectaculaires d'entre eux ont été photographiés et figurent dans ce document.

Lundi 28 juin

## Le Lac de Payolle (1139 m) et la Hourquette d'Ancizan (1564 m)

### Prospection autour du Lac de Payolle

La matinée de cette première sortie est consacrée à l'étude des espèces poussant sur les rives du Lac de Payolle (1139 m). C'est une retenue artificielle, à cheval sur les communes de Campan et d'Arreau, au pied du Col d'Aspin et de la Hourquette d'Ancizan. On y pratique des activités de pêche et de loisirs.

Cette année, l'humidité ne fait pas défaut, le temps est couvert, avec quelques gouttes, mais cela ne nous empêche pas de nous précipiter, en ordre dispersé, sur les prés, les talus et les rives du lac.



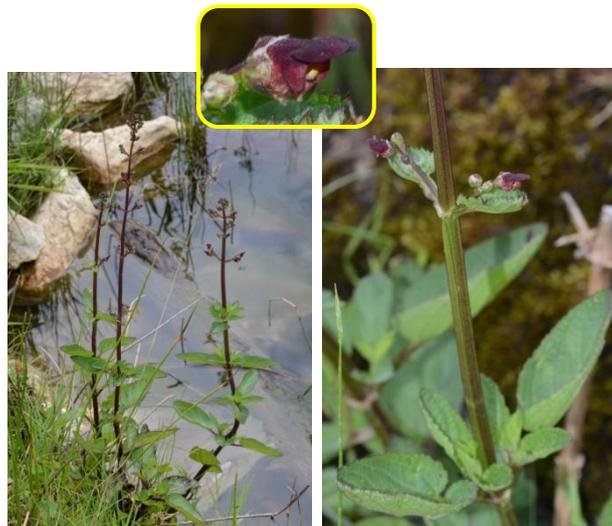
Les découvertes sont nombreuses. Les moins aguerris en botanique ont vite compris qu'avec l'application Plant@Net sur leur smartphone, ils pouvaient acquérir une certaine liberté d'action et ils ne s'en privent pas ! C'est donc par petits groupes que nous avons exploré ce milieu intéressant.

Nos premières observations concernent les rives du torrent qui alimente le lac. Le débit est relativement important et des petits remous se forment au pied des rochers. Les rives sont ainsi aspergées en permanence par les gouttelettes provenant de l'impact brutal de l'eau sur ces obstacles.

On y trouve donc des espèces friandes de cette brumisation naturelle et continue : l'Orchis maculé (*Dactylorhiza maculata*), avec son labelle clair tacheté et ses feuilles maculées, la Scrofulaire auriculée (*Scrophularia auriculata*), aux tiges foncées très droites et anguleuses, aux fleurs pourpres et aux feuilles présentant des oreillettes, que l'on retrouvera tout autour du lac, et le Gaillet aquatique (*Galium uliginosum*), fin et souple, aux fleurs mucronées à anthères jaunes et aux tiges dont les angles sont bordés de petits aiguillons rebroussés.



*Dactylorhiza maculata*  
Orchis tacheté



*Scrophularia auriculata*  
Scrofulaire auriculée



*Galium uliginosum*  
Gaillet aquatique



*Recherche, concertation, prise de notes, photos : les botanistes en action*

Nous nous sommes dirigés ensuite vers l'endroit, très accessible, où ce torrent se déverse dans le lac. On y trouve des espèces habituelles des zones humides. Dans l'eau, près du bord, on distingue le Potamot dense (*Groenlandia densa*) et l'Ache nodiflore (*Helosciadum nodiflorum*), puis plus loin, à moitié dans l'eau, la Renoncule flammette (*Ranunculus flammula*) et la Véronique cresson de cheval (*Veronica beccabunga*).



*Groenlandia densa*  
Potamot dense



*Helosciadum nodiflorum*  
Ache nodiflore



*Ranunculus flammula*  
Renoncule flammette

Comme très souvent, les cypéracées (scirpes et laïches), les typhacées (massettes) et les juncacées (joncs) forment la première bordure. En parcourant les rives, on reconnaît trois laïches (ou carex) : la Laïche à tige basse (*Carex demissa*), aux tiges plus ou moins courbées, avec un épi inférieur inséré très bas sur la tige, la Laïche à épis espacés (*Carex remota*), aux petits épis espacés et aux longues feuilles très fines, et la Laïche hérissé (*Carex echinata*), aux utricules étalés en étoile, terminés par un long bec, et à feuilles courtes.

On trouve en quantité importante le Jonc étalé (*Juncus effusus*, voir description plus loin), le Scirpe des marais (*Eleocharis palustris*) et la Massette à larges feuilles (*Typha latifolia*), tous deux facilement reconnaissables.



*Carex demissa* (Laïche à tige basse)



*Carex remota* (Laïche à épis espacés)



*Carex echinata*  
Laïche hérisson



*Juncus effusus*  
Jonc étalé



Allant de tige en tige sur les carex et les joncs, des petites demoiselles bleues, les Pennipattes blanchâtres, appelées aussi Agrions blanchâtres (*Platycnemis pennipes*), font la joie des photographes. Un petit diptère prend aussi la pose.



*Platycnemis pennipes* M (Pennipatte blanchâtre)

*Xylota segnis*

Dans ces bordures très humides, entre rives et prairies, on remarque des rosettes de la Grassette commune (*Pinguicula vulgaris*), quelques colonies de Menthe à longues feuilles (*Mentha longifolia*) et de Houlque laineuse (*Holcus lanatus*), le Polygale commun (*Polygala vulgaris*), la Stellaire graminée (*Stellaria graminea*), la très fine Brize intermédiaire (*Briza media* subsp. *media*), la Crételle des prés (*Cynosurus cristatus*), la Brunelle commune (*Prunella vulgaris*), la Brunelle à grandes fleurs (*Prunella grandiflora*), la Renoncule âcre ou Bouton d'Or (*Ranunculus acris* subsp. *friesianus*), la Piloselle petite-laitue (*Pilosella lactucella*), la Véronique petit-chêne (*Veronica chamaedrys*), la Véronique officinale (*Veronica officinalis*) et une discrète apiacée, le Carum verticillé (*Trodcaris verticillatum*).



*Polygala vulgaris*  
Polygale commun



*Stellaria graminea*  
Stellaire graminée



*Cynosurus cristatus*  
Crételle des prés



*Veronica officinalis*  
Véronique officinale



*Prunella grandiflora*  
Brunelle à grandes fleurs



*Trodcaris verticillatum*  
Carum verticillé

Dans les prairies surmontant le lac, sur un relief assez accidenté où nos petits groupes de botanistes s'affairent, l'herbe n'est pas très haute et l'on retrouve des espèces fréquentes dans toutes les régions.



Nous notons quatre espèces de trèfles (*Trifolium campestre*, *Trifolium pratense*, *Trifolium repens*, *Trifolium thalii*), la Luzerne lupuline (*Medicago lupulina*), la Pâquerette vivace (*Bellis perennis*), le Lotier corniculé (*Lotus corniculatus* subsp. *corniculatus*), le Gaillet jaune (*Galium verum* subsp. *verum*), l'Achillée millefeuille (*Achillea millefolium*), l'Erodium bec-de-grue (*Erodium cicutarium*), l'Héliantheme nummulaire (*Helianthemum nummularium* var. *nummularium*), la Piloselle commune (*Pilosella officinarum*), l'Oseille commune (*Rumex acetosa*), le Thym à pilosité variable ou Serpolet (*Thymus polytrichus*), le Plantain intermédiaire (*Plantago media*) et le Pâturin commun (*Poa trivialis*).

Par endroits, quelques plantes fleuries se dressent, solitaires : la célèbre Gentiane jaune (*Gentiana lutea*), le Silène dioïque ou Compagnon rouge (*Silene dioica*), le Silène penché (*Silene nutans* subsp. *nutans*), le Sisymbre d'Autriche (*Sisymbrium austriacum*), l'Euphorbe d'Irlande (*Euphorbia hyberna*), l'Euphorbe ésole (*Euphorbia esula* subsp. *esula*), ainsi que des cirses et chardons : le Cirse des marais (*Cirsium palustre*), le Cirse laineux (*Cirsium eriophorum*), le Chardon penché (*Carduus nutans* subsp. *nutans*) et le Chardon à feuilles de Carline (*Carduus defloratus* subsp. *carlinifolius*).



*Euphorbia esula* subsp. *esula*  
Euphorbe ésole



*Carduus nutans* subsp. *nutans*  
Chardon penché



*Cirsium palustre*  
Cirse des marais

Autour du lac, quelques arbres, arbustes ou ronces génèrent des fourrés où certaines plantes poussent à l'abri. On trouve ainsi le Saule marsault (*Salix caprea*), le Sureau à grappes (*Sambucus racemosa*), le Genêt à balais (*Cytisus scoparius*), le Genévrier commun (*Juniperus communis* subsp. *communis*), l'Eglantier (*Rosa canina*), plusieurs espèces de ronces (*Rubus ulmifolius*, *Rubus glandulosus* et peut-être *Rubus phoenicolasius*) et des populations d'orties (*Urtica dioica*).



*Cytisus scoparius*  
Genêt à balais



*Rubus phoenicolasius?*  
Mûre japonaise  
(Plante naturalisée ?)

A l'intérieur de ces fourrés, on a la surprise de trouver quelques belles fleurs comme le Pigamon à feuilles d'Ancolie (*Thalictrum aquilegifolium*), malheureusement abîmé par la pluie de la veille, la Digitale pourpre (*Digitalis purpurea*), l'Epière des bois (*Stachys sylvatica*), la Morelle douce-amère (*Solanum dulcamara*), la Germandrée scorodoine (*Teucrium scorodonium*), le Lamier maculé (*Lamium maculatum*) et le Lotier pédonculé (*Lotus pedunculatus*).



*Lamium maculatum*  
Lamier maculé



*Thalictrum aquilegifolium*  
Pigamon à feuilles d'Ancolie



*Digitalis purpurea*  
Digitale pourpre



*Stachys sylvatica*  
Epière des bois



*Lotus pedunculatus*  
Lotier pédonculé

Enfin, c'est un fossé de l'autre côté du lac, très humide, qui s'avèrera peut-être le plus intéressant. On y trouve le très beau Silène fleur de coucou (*Lychnis flos-cuculi* subsp. *flos-cuculi*), aux pétales roses bifides, la Vesce cracca (*Vicia cracca*), la Gesse des montagnes (*Lathyrus linifolius* var. *montanus*), le Millepertuis hérissé (*Hypericum hirsutum*), le Millepertuis à quatre ailes (*Hypericum tetrapterum*), le Géranium des Pyrénées (*Geranium pyrenaicum*) et des petites espèces ravissantes : la Pédiculaire des bois (*Pedicularis sylvatica*), l'Euphrase des Alpes (*Euphrasia alpina*) et le Mouron délicat (*Lysimachia tenella*) qui porte bien son nom.



*Lathyrus linifolius* var. *montanus*  
Gesse des montagnes



*Euphrasia alpina*  
Euphrase des Alpes



*Pedicularis sylvatica*  
Pédiculaire des bois



*Lychnis flos-cuculi*  
Silène fleur de coucou



*Hypericum hirsutum*  
Millepertuis hérissé



*Hypericum tetrapterum*  
Millepertuis à quatre angles



*Lysimachia tenella*  
Mouron délicat

### Une halte pique-nique aux abords de la forêt de résineux



Après cette matinée intéressante, nous avons pris la route menant à la Hourquette d'Ancizan. Nous nous sommes arrêtés pour pique-niquer dans un bel espace découvert en lisière d'une forêt de résineux, essentiellement des Sapins blancs (*Abies alba*).

Après le repas, une petite prospection rapide nous a permis de découvrir quelques curiosités. Nous avons pu comparer deux espèces de gaillets : l'Aspérule odorante (*Galium odoratum*) et le Gaillet à feuilles rondes (*Galium rotundifolium*), toutes deux facilement reconnaissables. Ce sont des habituées des sous-bois.

Au pied d'un rocher, nous avons pu admirer la délicate Saxifrage hirsute (*Saxifraga hirsuta*), aux petites feuilles rondes et velues, en compagnie de la Stellaire des montagnes (*Stellaria nemorum* subsp. *montana*), sous-espèce dont les feuilles sont toutes pétiolées.



*Galium odoratum*  
Aspérule odorante



*Galium rotundifolium* (Gaillet à feuilles rondes)



*Saxifraga hirsuta*  
Saxifrage hirsute



*Stellaria nemorum* subsp. *montana* (Stellaire des montagnes)

Nous avons rencontré pour la première fois deux espèces plutôt abondantes dans les Pyrénées : l'Hellébore vert (*Helleborus viridis*), hélas défleuri, et le Conopode des Pyrénées (*Conopodium pyrenaicum*), une apiacée discrète. Déjà vue le matin à Payolle, nous avons retrouvé l'Euphorbe d'Irlande (*Euphorbia hyberna*), aux capsules très verruqueuses, fréquente dans les Pyrénées et le Massif Central.



*Helleborus viridis*  
Hellébore vert



*Euphorbia hyberna*  
Euphorbe d'Irlande



*Conopodium pyrenaicum* (Conopode des Pyrénées)

**La Hourquette d'Ancizan (1564 m) : petite randonnée écourtée vers le Lac d'Arou (1750 m)**



*Vue panoramique prise de la Hourquette d'Ancizan. Nous sommes à la limite supérieure de l'étage montagnard. On distingue les différents habitats : forêt, landes à genévriers nains et prairies pâturées.*

Cette petite randonnée a été programmée pour nous permettre de bien appréhender la flore subalpine pyrénéenne. Le temps étant très couvert et la pluie menaçante, nous décidons quand même de partir à l'aventure. Tout étant nouveau, nous progressons lentement, très souvent à quatre pattes !

Au bout d'un moment, nous nous scindons en deux groupes : l'un, voyant la pluie arriver, décide de forcer l'allure pour découvrir les paysages et aller le plus loin possible, tout en observant rapidement les espèces les plus remarquables, l'autre, comprenant les plus « accros » à la botanique, ne veut rien rater et note tout ce qui pousse sous ses yeux, avançant donc très lentement ! Un peu plus tard, ce petit groupe accélérera brutalement pour retrouver des espèces remarquables vues par le premier groupe !

Au final, après environ deux heures et demie de prospection, tout le monde retourne aux voitures sous les premières gouttes.

Cette randonnée dans les prairies juste au-dessus de la limite des forêts, où paissent des chèvres et des moutons manech, aux têtes noires munies de cornes enroulées, nous aura permis de noter près d'une centaine d'espèces mais surtout de faire de belles découvertes, en particulier des plantes essentiellement pyrénéennes.

Nous avons pris le parti de regrouper les espèces les plus intéressantes en fonction de leur biotope pour les présenter de façon cohérente (pour les autres, se référer à l'inventaire).



*Les spectaculaires moutons « manech tête noire »*

Dès les premiers hectomètres, nous découvrons une zone humide, en contrebas du chemin. Pêle-mêle, nous observons plusieurs plantes cespiteuses, dont la base baigne dans l'eau : cinq espèces de laïches, un jonc, et une luzule. Ils forment l'essentiel de la végétation avec la Prêle des marais (*Equisetum palustre*). Ce sont :

- la Laïche de Davall (*Carex davalliana*), espèce dioïque (pieds mâles et pieds femelles séparés), aux utricules au sommet en pointe et à la base renflée (fleurs femelles),
- la Laïche hérisson (*Carex echinata*), aux épis femelles ou androgynes regroupés au sommet d'une tige fine et aux utricules bruns et dressés,
- la Laïche des lièvres (*Carex leporina*), à la tige nettement trigone, aux épis mâles à la base et femelles au sommet, tous semblables et rapprochés au sommet de la tige, les utricules étant terminés par un long bec et non disposés en étoile,
- la Laïche pâle (*Carex pallescens*), légèrement pubescente, dont l'inflorescence est formée d'un épi mâle surmontant deux ou trois épis femelles pédonculés, les écailles étant aiguës et blanchâtres à carène verte,
- la Laïche puce (*Carex pulicaris*), plante très grêle, à utricules peu nombreux, fusiformes, non renflés à la base,
- le Jonc étalé (*Juncus effusus*), aux tiges sans feuille terminées par une longue bractée raide, non renflée à la base, et aux inflorescences presque globuleuses semblant sortir de la bractée,
- la Luzule multiflore (*Luzula multiflora*), aux petites inflorescences très denses, portées par des pédoncules raides.



*Carex davalliana*  
Laïche de Davall



*Carex echinata*  
Laïche hérisson



*Carex leporina*  
Laïche des lièvres



*Carex pallescens*  
Laïche pâle



*Carex pulicaris*  
Laïche puce



*Juncus effusus*  
Jonc étalé



*Luzula multiflora* (Luzule multiflore)

Au milieu de ces touffes, on peut remarquer des espèces fleuries remarquables :

- la belle et délicate Saxifrage étoilée (*Micranthes stellaris*), toujours « les pieds dans l'eau »,
- l'Orchis de mai (*Dactylorhiza majalis*), aux fleurs d'un rose plus prononcé que l'Orchis maculé vu le matin,
- l'Orchis moustique (*Gymnadenia conopsea*), très odorant, aux fleurs possédant un long éperon,
- le Silène fleur de coucou (*Lychnis flos-cuculi*), déjà vu le matin,
- la Benoîte des ruisseaux (*Geum rivale*) aux fleurs pendantes et aux pétales roses,
- le Céraiste des fontaines (*Cerastium fontanum* subsp. *vulgare*), plante velue-glanduleuse, aux feuilles ovales presque aiguës au sommet, d'un vert sombre,
- les petites rosettes vert pâle de la Grassette commune (*Pinguicula vulgaris*), plante insectivore aux feuilles entières larges et étalées, glanduleuses, aux bords un peu incurvés vers l'intérieur.



*Dactylorhiza majalis*  
Orchis de mai



*Micranthes stellaris*  
Saxifrage étoilée



*Gymnadenia conopsea*  
Orchis moustique



*Lychnis flos-cuculi*  
Silène fleur de coucou



*Geum rivale*  
Benoîte des ruisseaux



*Cerastium fontanum*  
subsp. *vulgare*  
Céraiste des fontaines

A la verticale de cette zone humide, on trouve un espace semi-humide, où poussent enchevêtrées quelques espèces assez basses, au milieu de branches brisées : la Pédiculaire des bois (*Pedicularis sylvatica*), déjà vue le matin, la Potentille tormentille (*Potentilla erecta*), facilement reconnaissable à ses quatre petits pétales jaunes (cinq pour les autres potentilles), le classique Géranium Herbe-à-Robert (*Geranium robertianum*), la Benoîte commune (*Geum urbanum*) et surtout le Gaillet des rochers (*Galium saxatile*), petite espèce tapissante aux tiges anguleuses, grêles, portent des feuilles ovales-lancéolées, élargies au sommet, mucronées à l'extrémité et denticulées sur les bords (visibles à la loupe). Au milieu s'étalent de nombreux exemplaires de la Violette cornue (*Viola cornuta*), au long éperon légèrement arqué, qu'on ne voit fréquemment que dans les Pyrénées. Tout autour, on distingue les grandes hampes florales du Cirse des marais (*Cirsium palustre*).



Une petite zone semi-humide spectaculaire, où dominent le Gaillet des rochers et la Violette cornue.



*Galium saxatile*  
Gaillet des rochers



*Pedicularis sylvatica*  
Pédiculaire des bois



*Potentilla erecta*  
Potentille tormentille



*Geranium robertianum*  
Géranium Herbe-à-Robert



*Geum urbanum*  
Benoîte commune



*Viola cornuta* (Violette cornue)



Nous remarquons, non loin de cette zone, une mousse aux sporophytes spectaculaires formant de petits tapis lumineux : *Philonotis fontana*.

*Dolycoris baccarum*  
Pentatome des baies



Le sentier monte progressivement en épousant les plis de la montagne. Au creux de ces plis coulent souvent de petits ruisseaux.

Le chemin épousant les plis arrondis de la montagne nous amène à franchir plusieurs petits ruisseaux au bord desquels la végétation est surprenante, presque luxuriante. On trouve dans cet habitat des espèces très intéressantes : la magnifique Saxifrage aquatique (*Saxifraga aquatica*), aux grandes fleurs blanches, la Grassette à grandes fleurs (*Pinguicula grandiflora* subsp. *grandiflora*), d'un bleu-violet profond, la Tofieldie caliculée (*Tofieldia calyculata*), étrange et discrète petite fleur jaune pâle, le Caltha des marais (*Caltha palustris*), souvent fané mais que l'on reconnaît à ses feuilles et ses polyakènes caractéristiques, le beau Myosotis des marais (*Myosotis scorpioides*), dont l'inflorescence arquée fait penser à une queue de scorpion, ainsi que les petites touffes de la Saxifrage des ruisseaux (*Saxifraga aizoides*), pas encore en fleur, et quelques espèces déjà notées dans la zone humide, notamment la Saxifrage étoilée (*Micranthes stellaris*).

Toutes ces plantes, qui vivent dans une humidité permanente, poussent au milieu de deux espèces d'alchémilles aux grandes feuilles, en forme de parapluie inversé retenant les gouttes d'eau : l'Alchémille coriace (*Alchemilla coriacea*), d'un vert terne, à pétiole glabre, et l'Alchémille glabre (*Alchemilla glabra*), qui porte mal son nom, d'un vert plutôt lumineux, à pétioles portant des poils couchés.

*Alchemilla coriacea*  
Alchémille coriace



Les ruisseaux constituent un habitat privilégié pour certaines espèces hygrophiles. A gauche, on peut voir les magnifiques touffes de la Saxifrage aquatique. A droite, les nombreux petits points blancs sont les fleurs de la Saxifrage étoilée. On distingue bien, également, les grandes feuilles des alchémilles.



*Saxifraga aquatica* (Saxifrage aquatique)



*Pinguicula grandiflora*  
Grassette à grandes fleurs



*Tofieldia calyculata*  
Tofieldie caliculée



*Myosotis scorpioides*  
Myosotis des marais



*Saxifraga aizoides*  
Saxifrage des ruisseaux



*Caltha palustris*  
Populage des marais



Au bout d'un moment le chemin traverse un relief plus accidenté. Ce sont des zones rocheuses où l'on a plaisir à découvrir les espèces saxicoles montagnardes. Certaines sont endémiques (ou presque) des Pyrénées comme la Véronique de Gouan (*Veronica ponae*), la Saxifrage des lieux ombragés (*Saxifraga umbrosa*), le petit Saule des Pyrénées (*Salix pyrenaica*), la Gentiane occidentale (*Gentiana occidentalis*), l'Orpin d'Angleterre (*Sedum anglicum*), présent aussi dans le Massif Central et en Bretagne, mais aussi la Scrofulaire alpestre (*Scrophularia alpestris*), présente dans le Massif Central... et carrément absente des Alpes !



*Sedum anglicum*  
Orpin d'Angleterre



*Veronica ponae*  
Véronique de Gouan



*Saxifraga umbrosa*  
Saxifrage des lieux ombragés



*Gentiana occidentalis*  
Gentiane occidentale



*Salix pyrenaica*  
Saule des Pyrénées



*Scrophularia alpestris*  
Scrofulaire alpestre



On remarque aussi des espèces que l'on a l'habitude de rencontrer dans les Alpes, toujours aussi agréables à contempler : l'Erine des Alpes (*Erinus alpinus*), la Dryade octopétale (*Dryas octopetala*), appelé aussi Chênette ou Thé des Alpes, la Dorine à feuilles opposées (*Chrysosplenium oppositifolium*), la Valériane des montagnes (*Valeriana montana*), la Véronique des rochers (*Veronica fruticans*), la Véronique ligneuse (*Veronica fruticulosa*), aux fleurs roses, la Saxifrage paniculée (*Saxifraga paniculata*), le Kernéra des rochers (*Kernera saxatilis*), très discret et difficile à photographier, le Gaillet nain (*Galium pumilum*), le Serpolet (*Thymus polytrichus*), l'Oseille à écussons (*Rumex scutatus*), le Polygale alpestre (*Polygala alpestris*), l'Hélianthème d'Italie (*Helianthemum italicum*), ou encore le Lotier des Alpes (*Lotus corniculatus* subsp. *alpinus*).



*Erinus alpinus*  
Erine des Alpes



*Dryas octopetala*  
Dryade octopétale, Thé des Alpes



*Chrysosplenium oppositifolium*  
Dorine à feuilles opposées



*Lotus alpinus*  
Lotier des Alpes



*Valeriana montana*  
Valériane des montagnes



*Saxifraga paniculata*  
Saxifrage paniculée



*Thymus polytrichus*  
Thym à pilosité variable, Serpolet



*Kernera saxtilis*  
Kernéra des rochers

Dans les landes, on distingue les touffes rouges des Rhododendrons ferrugineux (*Rhododendron ferrugineum*) et roses de la Callune ou Fausse bruyère (*Calluna vulgaris*), les buissons de Myrtille (*Vaccinium myrtillus*), du Rosier des Alpes (*Rosa pendulina*), aux belles fleurs rose vif, et ceux, couchés et arrondis, du Genévrier nain (*Juniperus communis* subsp. *nana*), espèce prépondérante qui couvre parfois des surfaces importantes.

*Une lande à genévriers et à rhododendrons.*



*Rhododendron ferrugineum*  
Rhododendron ferrugineux



*Rosa pendulina*  
Rosier des Alpes

Dans les prés, sur les talus et en bordure de chemin, on note aussi fréquemment le Genêt poilu (*Genista pilosa*), à la carène velue, la Renouée bistorte (*Bistorta officinalis*), la Renouée vivipare (*Bistorta vivipara*), le Géranium des Pyrénées (*Geranium pyrenaicum*), le Cirse des marais (*Cirsium palustre*), la Jasione lisse (*Jasione laevis*), aux belles inflorescences sphériques bleues, le Cerfeuil ou Fenouil des Alpes (*Meum athamanticum*), le Conopode des Pyrénées (*Conopodium pyrenaicum*), déjà décrit plus haut, le Gaillet jaune (*Galium verum* subsp. *verum*), la Piloselle commune (*Pilosella officinarum*), la Piloselle petite-laitue (*Pilosella lactucella*), le Bugle rampant (*Ajuga reptans*), l'Alchémille plissée (*Alchemilla alpigena*), l'Alchémille hybride (*Alchemilla hybrida*), la Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*), le Trèfle des Alpes (*Trifolium alpinum*), le Trèfle pâlisant (*Trifolium pallescens*), la Véronique petit-chêne (*Veronica chamaedrys*) et quelques espèces très communes et ubiquistes.

Ces espèces font sans doute les délices des animaux qui pâturent, comme les belles chèvres noires et blanches que nous avons rencontrées.



Les talus au bord du chemin sont couverts de fleurs.



Les belles chèvres en question.



*Cirsium palustre*  
Cirse des marais



*Meum athamanticum*  
Fenouil des Alpes



*Pilosella officinarum*  
Piloselle commune



*Pilosella lactucella*  
Piloselle petite-laitue



*Ajuga reptans*  
Bugle rampant



*Alchemilla alpigena*  
Alchémille plissée



*Anthoxanthum odoratum*  
Flouve odorante



*Trifolium alpinum*  
Trèfle des Alpes



*Genista pilosa* (Genêt poilu)



*Jasione laevis* (Jasione lisse)



*Alchemilla hybrida* (Alchémille hybride)



*Trifolium pallescens* (Trèfle pâlisant)

Par endroits, on peut admirer les belles fleurs jaunes du Millepertuis de Burser (*Hypericum richeri* subsp. *burseri*), sous-espèce endémique des Pyrénées.

On trouve encore, de façon tout aussi dispersée, le superbe Pigamon à feuilles d'Ancolie (*Thalictrum aquilegifolium*), le Silène dioïque (*Silene dioica*), le Gaillet croisette (*Cruciata laevipes*), la Renoncule tubéreuse (*Ranunculus tuberosus*), l'Anthyllide des Pyrénées (*Anthyllis vulneraria* subsp. *bocsii*), la Laïche glauque (*Carex flacca*), reconnaissable à ses épis pendants, l'Epilobe des montagnes (*Epilobium montanum*), la Lampsane commune (*Lapsana communis*), la Stellaire holostée (*Stellaria holostea*), la Stellaire des marais (*Stellaria alsine*), plus petite et moins fréquente, et la Véronique officinale (*Veronica officinalis*).



*Hypericum richeri* subsp. *burseri* (Millepertuis de Burser)



*Cruciata laevipes* (Gaillet croisette)



*Anthyllis vulneraria* subsp. *bocsii*  
Anthyllide des Pyrénées



*Ranunculus tuberosus* (Renoncule tubéreuse)



*Thalictrum aquilegifolium*  
Pigamon à feuilles d'Ancolie



*Carex flacca*  
Laïche glauque



*Epilobium montanum*  
Epilobe des montagnes



*Veronica officinalis*  
Véronique officielle



*Lapsana communis*  
Lampsane commune



*Stellaria holostea*  
Stellaire holostée



*Stellaria alsine*  
Stellaire alsine

Enfin, au rayon des fougères, nous avons noté quelques plants de la Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*), du Dryoptéris étalé (*Dryopteris expansa*), de la Fougère mâle (*Dryopteris filix-mas*) et du Blechnum en épi (*Struthiopteris spicant*, ex-*Blechnum spicant*). Pour les caractéristiques, nous y reviendrons plus longuement dans les jours suivants.



*Athyrium filix-femina* (Fougère femelle)



*Struthiopteris spicant* (Blechnum en épi)



*Dryopteris expansa* (Dryoptéris étalé)



*Dryopteris filix-mas* (Fougère mâle)

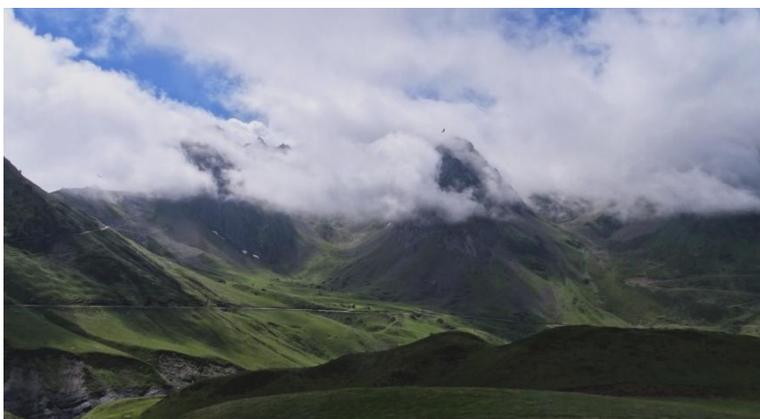


**Mardi 29 juin**

## **Le Col du Tourmalet (2115 m) et le Lac d'Oncet (2254 m)**

Cette deuxième journée doit nous permettre de prospecter à l'étage au-dessus, c'est-à-dire les pelouses et rocailles subalpines à la limite de l'étage alpin.

Le temps est très couvert et, arrivés au Col du Tourmalet après une bonne heure de route, nous nous rendons compte que l'escapade sur les crêtes qui était prévue ne va pas être possible, car les sommets ont entièrement disparu dans un épais brouillard !



*L'épais brouillard qui recouvre les sommets n'arrive même pas à décourager des naturalistes impatientes !*

Nous décidons de franchir le Col et de redescendre sur l'autre versant. Nous nous garons à la limite inférieure des nuages, toujours dans un épais brouillard. Comme rien ne peut nous arrêter, nous choisissons de prendre un GR presque horizontal, en corniche, à flanc de coteau. Nous allons parcourir ainsi une certaine distance jusqu'à un passage délicat, que par sécurité nous décidons de ne pas franchir.

Nous retournerons ensuite sur nos pas et après avoir pique-niqué, nous déciderons de tenter, avec succès, la montée jusqu'au Lac d'Oncet (2254 m), les conditions météorologiques s'étant nettement améliorées et le soleil ayant fait son apparition.

Dès le départ de la balade, nous remarquons des plantes auxquelles nous ne sommes pas habitués, complètement couvertes de gouttelettes. Ce sont le Scléranthe à crochets (*Scleranthus uncinatus*), petite caryophyllacée rampante et verdâtre, aux sépales aigus recourbés en crochets, et le Chardon fausse-carline (*Carduus carlinoides* subsp. *carlinoides*), très épineux, aux tiges et feuillages blanchâtres.



*Scleranthus uncinatus*  
Scléranthe à crochets



*Carduus carlinoides*  
subsp. *carlinoides*  
Chardon fausse-carline

Au début, le chemin serpente entre des roches basaltiques érodées et de gros blocs siliceux aux arêtes vives. La nature siliceuse des roches ne fait aucun doute, d'une part en raison de leur couleur grise, d'autre part parce qu'elles sont couvertes des thalles jaunes du lichen géographique (*Rhizocarpon geographicum*), qui est toujours calcifuge (photo de droite).



Le chemin franchit un petit ruisseau au bord duquel nous trouvons la Véronique à feuilles de serpolet (*Veronica serpyllifolia* subsp. *humifusa*), qu'on reverra plus loin, l'Alchémille fendue (*Alchemilla fissa*), aux tiges rouges, l'Alchémille plissée (*Alchemilla alpigena*), aux feuilles palmées argentées, l'Herniaire à larges feuilles (*Herniaria latifolia*), très velue, et la Saxifrage musquée (*Saxifraga moschata*).



*Alchemilla fissa*  
Alchémille fendue



*Alchemilla alpigena*  
Alchémille plissée



*Herniaria latifolia*  
Herniaire à larges feuilles



*Saxifraga moschata*  
Saxifrage musquée

Sur les rochers, on remarque de nombreux exemplaires de l'Erine des Alpes (*Erinus alpinus*), déjà vue la veille, de la Saxifrage paniculée (*Saxifraga paniculata*) et de la Paronyque à feuilles de serpolet (*Paronychia kapela* subsp. *serpyllifolia*), aux bractées translucides. On y découvre également une jolie petite rubiacée au port dressé et aux fleurs blanches à base rose : l'Aspérule hérissée (*Asperula hirta*), une endémique pyrénéenne.



*Saxifraga paniculata*  
Saxifrage paniculée



*Paronychia kapela* subsp. *serpyllifolia*  
Paronyque à feuilles de serpolet



*Asperula hirta*  
Aspérule hérissée

Sur le bord du chemin et sur certaines pentes, on note la présence constante de touffes de la Fétuque Eския (*Festuca eskia*), espèce exclusivement pyrénéenne elle aussi. Aujourd'hui elle ressemble surtout à un collier de perles d'eau ! Dans un espace herbeux, nous remarquons des restes de l'Hellébore vert (*Helleborus viridis*) et de petits arbrisseaux déflorés du Bois gentil (*Daphne mezereum*). Nous constatons que d'une façon générale la végétation n'est pas très avancée cette année, les conditions climatiques ayant dû être assez rudes dans le mois précédent.



*Festuca eskia*  
Fétuque Eския



*Helleborus viridis* (restes)  
Hellébore vert



*Daphne mezereum*  
Bois gentil



Un peu plus loin, nous escaladons quelques rochers orientés au sud, donc face au soleil qui est justement en train d'apparaître, pour observer de petites espèces qui ont attiré notre attention.



Des rochers bien exposés où fleurissent abondamment de petites espèces saxicoles.

Outre l'Aspérule hérissée et l'Erine des Alpes déjà décrites, on constate la présence de la discrète et magnifique Androsace velue (*Androsace villosa*), de la Linaire des Pyrénées (*Linaria supina* var. *pyrenaica*), de l'Orpin d'Angleterre (*Sedum anglicum*), de l'Asplénium du Nord (*Asplenium septentrionale*) dans les anfractuosités et d'espèces plus courantes comme l'Héliantheme d'Italie (*Helianthemum italicum*), le Silène des rochers (*Atocion rupestre*), la Capillaire rouge (*Asplenium trichomanes* subsp. *trichomanes*), le Clinopode des Alpes (*Clinopodium alpinum*), le Serpolet (*Thymus polytrichus*) ou des rosettes de la Joubarbe des montagnes (*Sempervivum montanum*) et la Germandrée des Pyrénées (*Teucrium pyrenaicum*), que nous trouverons en fleur un peu plus loin.



*Erinus alpinus*  
Erine des Alpes



*Asperula hirta*  
Aspérule hérissée



*Linaria supina* var. *pyrenaica*  
Linaire des Pyrénées



*Sedum anglicum*  
Orpin d'Angleterre



*Androsace villosa* (Androsace velue)



*Atocion rupestre* (Silène des rochers)



*Asplenium septentrionale*  
Asplénium du Nord



*Asplenium trichomanes* subsp. *trichomanes*  
Capillaire rouge



*Clinopodium alpinum*  
Clinopode des Alpes

Sur le chemin on trouve de nouveau le Conopode des Pyrénées (*Conopodium pyrenaicum*), omniprésent, mais aussi l'Hélianthème tomenteux (*Helianthemum nummularium* var. *tomentosum*), espèce velue, munie de stipules et aux fleurs plus grosses que celui d'Italie, et la Jasione lisse (*Jasione laevis*), déjà vue la veille.



*Helianthemum nummularium* var. *tomentosum* (Hélianthème tomenteux)



C'est alors que nous apercevons le premier Iris des Pyrénées (*Iris latifolia*), d'un bleu éclatant ! C'est un ravissement pour tout le monde. Nous remarquons que les feuilles de ses nombreux plants non fleuris pourraient se confondre avec celles de l'Asphodèle blanc (*Asphodelus albus* subsp. *delphinensis*), abondant lui aussi et que l'on verra en fleur un peu plus loin. Les deux espèces poussent en mélange et la comparaison des deux feuilles s'avère très intéressante.



*Iris latifolia*  
Iris des Pyrénées

Sur cette photo :  
en haut, feuilles d'Asphodèle, larges,  
nombreuses, planes et pliées ;  
en bas, feuilles d'Iris, moins nombreuses,  
en gouttière et arquées.



Différents aspects d'*Iris latifolia*

En poursuivant notre chemin, nous notons la Sabline à grandes fleurs (*Arenaria grandiflora*), un bouton d'or que nous déterminons comme la Renoncule de Carinthie (*Ranunculus carinthiacus*), l'Hippocrévide à toupet (*Hippocrepis comosa*), le Pissenlit des Pyrénées (*Taraxacum pyrenaicum*), l'Astragale déprimé (*Astragalus depressus*), espèce couchée et rayonnante, avec de grosses gousses, le Buplèvre fausse-renoncule (*Bupleurum ranunculoides* subsp. *ranunculoides*), hélas fané, le Nerprun nain (*Rhamnus pumila*), la Véronique des rochers (*Veronica fruticans*), le Céraiste des Alpes (*Cerastium alpinum*), l'Œillet à feuilles d'hysope (*Dianthus hyssopifolius*), aux pétales remarquablement frangés, l'Œillet à delta (*Dianthus deltoides*), le Polygale alpestre (*Polygala alpestris*), le Trèfle des Alpes (*Trifolium alpinum*), le Lotier des Alpes (*Lotus corniculatus* subsp. *alpinus*), le Gaillet nain (*Galium pumilum*), la Busserole ou Raisin d'ours (*Arctostaphylos uva-ursi*) et la Piloselle commune (*Pilosella officinarum*).



*Arenaria grandiflora*  
Sabline à grandes fleurs



*Hippocrepis comosa*  
Hippocrévide à toupet



*Taraxacum pyrenaicum*  
Pissenlit des Pyrénées



*Ranunculus carinthiacus*  
Renoncule de Carinthie



*Bupleurum ranunculoides*  
Buplèvre fausse-renoncule



*Dianthus hyssopifolius*  
Œillet à feuilles d'hysope



*Pilosella officinarum*  
Piloselle commune



*Astragalus depressus*  
Astragale déprimé



*Rhamnus pumila*  
Nerprun nain



*Veronica fruticans*  
Véronique des rochers



*Cerastium alpinum*  
Céraiste des Alpes



*Dianthus deltoides*  
Œillet à delta





*Galium pumilum* (Gaillet nain)



*Arctostaphylos uva-ursi* (Busserole, Raisin d'ours)

Nous ajoutons deux trouvailles à notre « collection » de plantes pyrénéennes : la Vesce des Pyrénées (*Vicia pyrenaica*), aux fleurs roses et dressées, solitaires ou par deux, et la Germandrée des Pyrénées (*Teucrium pyrenaicum*), très belle petite espèce cette fois en fleur, avec la lèvre supérieure violette et la lèvre inférieure blanche.



*Vicia pyrenaica* (Vesce des Pyrénées)



*Teucrium pyrenaicum* (Germandrée des Pyrénées)



Après le pique-nique, nous attaquons la montée vers le Lac d'Oncet, le temps s'étant un peu amélioré.

Après avoir traversé les pelouses (*photo ci-contre*), le sentier emprunte des passages tracés par les troupeaux de vaches, avec une végétation faisant penser alors à des friches plutôt nitrophiles. Les coteaux abritent des buissons de Myrtille, de Callune et de Genévriers nains, tous déjà évoqués.

On retrouve des espèces déjà vues la veille ou le matin : *Carduus carlinoides*, abondant ici, *Cerastium alpinum*, *Scleranthus uncinatus*, *Geranium pyrenaicum*, *Viola cornuta*, *Galium verum*, *Hypericum richeri* subsp. *burseri*, *Pilosella lactucella*, *Potentilla recta*, *Alchemilla glabra*, *Cruciata laevipes*. Mais on découvre aussi le Chénopode Bon-Henri ou Epinard sauvage (*Blitum bonus-henricus*), la Barbarée intermédiaire (*Barbarea intermedia*), le Céraiste droit (*Cerastium arvense* subsp. *strictum*), la très petite Spergulaire rouge (*Spergula rubra*) et la Luzerne sous-ligneuse (*Medicago suffruticosa*), prostrée et courant sur le sol, nouvelle espèce typiquement pyrénéenne. Un peu plus haut, nous traversons une zone où les plants d'asphodèles sont innombrables, beaucoup étant encore en fleur.



Les asphodèles couvrent toute la pente.



*Carduus carlinoides* subsp. *carlinoides* (Chardon fausse-carline)



*Scleranthus uncinatus*  
Scléranthe à crochets



*Geranium pyrenaicum*  
Géranium des Pyrénées



*Viola cornuta*  
Violette cornue



*Asphodelus albus* subsp. *delphinensis*  
Asphodèle blanc, Asphodèle du Dauphiné



*Barbarea media*  
Barbarée intermédiaire)



*Cerastium arvense* subsp. *strictum*  
Céraiste droit



*Medicago suffruticosa*  
Luzerne sous-ligneuse



*Spergula rubra*  
Spérgulaire rouge



Nous arrivons ensuite dans une zone plus accidentée, avec des rocaillles mêlées aux pâturages et parfois une déclivité importante permettant de franchir certains paliers. La végétation y est plus basse. Dans un chaos de rochers couverts de lichens (voir quelques observations un peu plus loin), on peut remarquer plusieurs fougères : l'élégante *Cryptogramme crépue* (*Cryptogramma crispa*), aux frondes de deux sortes, le *Cystoptéris fragile* (*Cyopteris fragilis*), qu'on décrira plus tard, et l'*Athyrium alpestre* (*Athyrium distentifolium*).

Les fougères poussent entre les blocs couverts de lichens.



*Cryptogramma crispa* (Cryptogramme crépue ou Allosore crépu)

Cette fougère possède deux types de frondes : les frondes fertiles sont dressées (à gauche) et les frondes stériles sont étalées à la base (à droite)



*Athyrium distentifolium* (Athyrium alpestre)

Cette fougère se distingue de la Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*) par ses sores qui sont circulaires (non photographiés ici) alors que ceux de la Fougère femelle sont allongés ou en croissant.

Cette plante ne pousse qu'en montagne à découvert, contrairement à l'autre espèce que l'on trouve à toutes les altitudes, mais en sous-bois frais.

Plus loin, on identifie le Gaillet cespiteux (*Galium cespitosum*), la Paronyque à feuilles de renouée (*Paronychia polygonifolia*), l'Arabette pennatifide (*Murbeckiella pinnatifida*), le Plantain des Alpes (*Plantago alpina*), le Silène prostré (*Silene vulgaris* subsp. *prostrata*), le Trèfle pâissant (*Trifolium pallescens*) et le Pâturin des Alpes (*Poa alpina*).



*Paronychia polygonifolia*  
Paronyque à feuilles de renouée



*Galium cespitosum*  
Gaillet cespiteux



*Plantago alpina*  
Plantain des Alpes



*Murbeckiella pennatifida* (Arabette pennatifide)

On rencontre ensuite le Leucanthème des Alpes (*Leucanthemopsis alpina* subsp. *alpina*), petite marguerite poussant en touffes, aux feuilles très découpées, l'Astérocarpe nain (*Sesamoides pygmaea*), une résédacée peu courante, et la Linaire des Alpes (*Linaria alpina* subsp. *aciculifolia*), sous-espèce pyrénéenne dont la gorge n'est pas orangée, contrairement à l'espèce-type alpine.



*Leucanthemopsis alpina*  
Leucanthème des Alpes



*Sesamoides pygmaea*  
Astérocarpe nain



*Linaria alpina* subsp. *aciculifolia*  
Linaire des Alpes

Nous arrivons alors à un léger cours d'eau que nous allons franchir avant d'attaquer la dernière pente qui mène au lac. Dans les rochers, au bord de l'eau, nous remarquons le Cresson des chamois ou Hutchinsie des Alpes (*Hornungia alpina* subsp. *alpina*).

Dans les prés très humides longeant le ruisseau, nous trouvons encore quelques espèces intéressantes : la petite et très belle Androsace carnée (*Androsace adfinis* subsp. *puberula*), la Benoîte des montagnes (*Geum montanum*), la Sabline à plusieurs tiges (*Arenaria multicaulis*), la Véronique à feuilles de serpolet (*Veronica serpyllifolia* subsp. *humifusa*) et le Rhinanthus à feuilles étroites (*Rhinanthus angustifolius*).



Petit ruisseau avant la montée finale.



*Hornungia alpina* subsp. *alpina*  
Hutchinsie des Alpes



*Androsace adfinis* subsp. *puberula*  
Androsace carnée





*Geum montanum*  
Benoîte des montagnes



*Veronica serpyllifolia* subsp. *humifusa*  
Véronique à feuilles de serpolet



*Arenaria multicaulis*  
Sabline à plusieurs tiges

Nous arrivons au Lac d'Oncet, qui est relativement petit. L'ambiance est minérale, avec des pierriers qui semblent se déverser dans le lac. Par endroits subsistent des névés. Surplombant le lac, on aperçoit certaines installations du Pic du Midi de Bigorre.



*Le Lac d'Oncet dans son décor minéral. On aperçoit le sommet du Pic du Midi de Bigorre.*

Après avoir admiré le paysage, notre regard se porte tout de suite sur d'anciens murets qui accueillent toutes sortes de fougères poussant entremêlées. Outre les trois espèces vues un peu plus bas, encore présentes ici, nous observons en détail cinq autres espèces : la Fougère mâle (*Dryopteris filix-mas*), la Fausse fougère-mâle (*Dryopteris affinis* subsp. *affinis*), le Dryoptéris des Chartreux (*Dryopteris carthusiana*), le Polystic en fer de lance (*Polystichum lonchitis*) et le Polystic à soies (*Polystichum setiferum*).



*Dryopteris filix-mas*  
Fougère mâle



*Cystopteris fragilis*  
Cystoptéris fragile



*Dryopteris carthusiana*  
Dryoptéris des Chartreux



*Polystichum lonchitis* (Polystic en fer de lance)



*Polystichum setiferum* (Polystic à soies)



Sur les mêmes murets, on note la présence d'une crassulacée montagnarde : la Saxifrage musquée (*Saxifraga moschata*), déjà vue au début de la balade.

Enfin, en redescendant, l'une d'entre nous fait une dernière trouvaille : la belle Gentiane des Alpes (*Gentiana alpina*), solitaire et bien ouverte : c'est le cadeau de fin de randonnée !



*Saxifraga moschata* (Saxifrage musquée)



*Gentiana alpina* (Gentiane des Alpes)

### Les insectes du jour



*Adscita* sp.  
Turquoise



*Anechura bipunctata*  
Forficule à deux points



*Polydrusus* sp.  
(Minuscule charançon vivant sur les lichens)



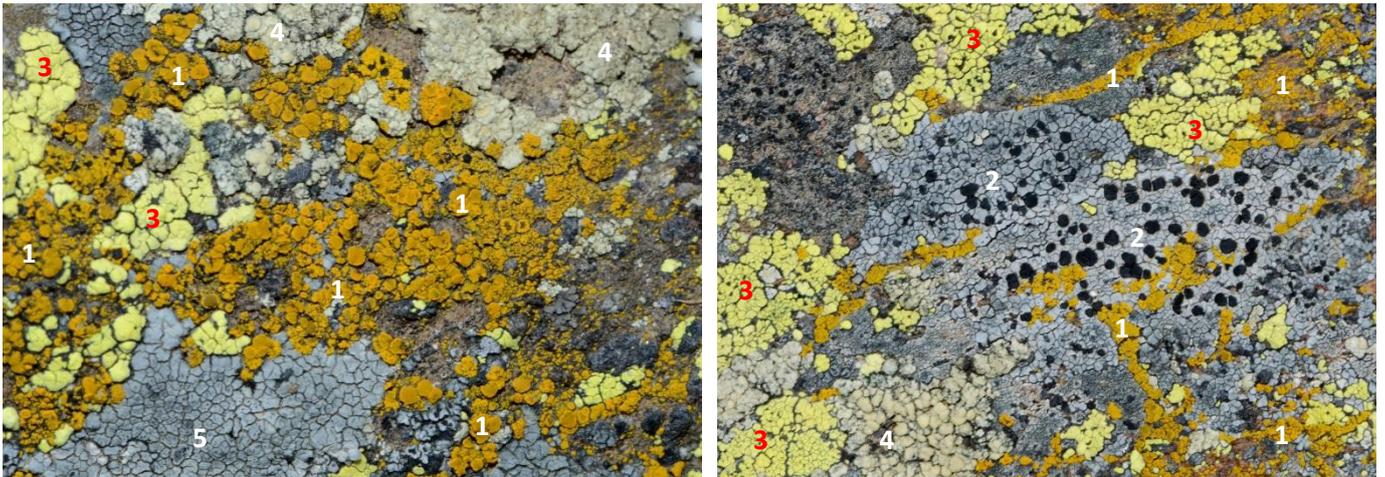
*Iberodorcadion fuliginator* subsp. *navarica*  
Dorcadion fuligineux de Navarre



*Meloe violaceus* F (Méloé violacé)

## Quelques lichens du Tourmalet

Nous avons observé les lichens sur de gros blocs siliceux dans deux stations : en montant au Lac d'Oncet puis en redescendant vers le parking. Voici donc quelques lichens saxicoles calcifuges repérés rapidement et photographiés.



Mosaïque d'espèces à thalle crustacé. 1 : *Candelariella vitellina*. 2 : *Lecidea confluens*.  
3 : *Rhizocarpon geographicum* subsp. *geographicum*. 4 : *Lecanora concolor*. 5 : *Aspicillia* sp.



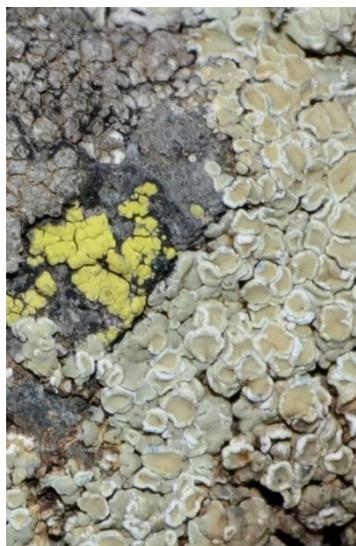
*Lecanora concolor*

Thalle crustacé, très adhérent au substrat, lobé au pourtour.  
Apothécies : disque et rebord concolores au thalle.

*Protoparmeliopsis muralis* est une espèce très polymorphe, la var. *muralis* est la plus courante, la var. *subcartilaginea* s'en différencie par des apothécies à disque plus clair, la var. *diffracta* par un hypothalle noir entre les aréoles.



*Protoparmeliopsis muralis*  
var. *muralis*



*Protoparmeliopsis muralis*  
var. *subcartilaginea*

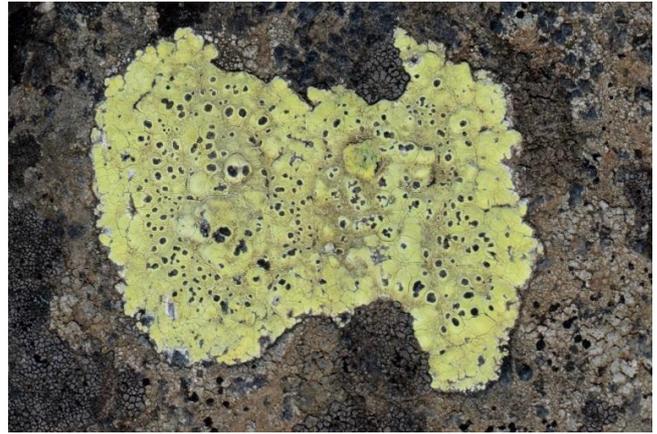


*Protoparmeliopsis muralis*  
var. *diffracta*

Les espèces de couleur jaune du genre *Rhizocarpon* recouvrent souvent une surface importante sur les blocs siliceux.



*Rhizocarpon geographicum* subsp. *geographicum*  
Thalle crustacé, formé d'aréoles anguleuses, plates et lisses.  
Apothécies noires anguleuses, entre les aréoles.



*Rhizocarpon saanaense*  
Thalle crustacé, formé de grandes aréoles planes ou convexes.  
Apothécies noires, rondes, à disque concave.



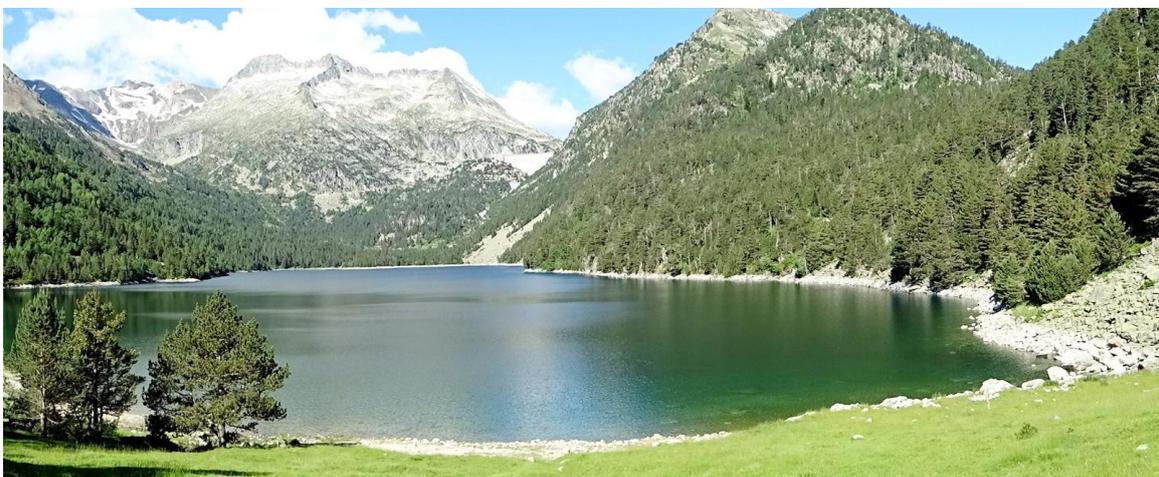
*Umbilicaria cylindrica* var. *cylindrica* morpho. *cylindrica*  
Thalle foliacé à lobes arrondis  
avec de très nombreux cils noirs sur les bords



*Umbilicaria cylindrica* var. *cylindrica* morpho. *mesenteriformis*  
Thalle composé de squames ascendantes,  
épaisses et contournées. Cils presque absents.

## Mercredi 30 juin La Réserve de Néouvielle

Il nous faut environ 1 h 30 pour rejoindre le parking du Lac d'Orédon (1900 m), point de départ de cette très belle randonnée vers les lacs d'Aubert et d'Aumar, au cœur de la Réserve Naturelle de Néouvielle. Aujourd'hui, c'est un soleil splendide qui nous accompagne toute la journée et le moral est au beau fixe.



Le Lac d'Orédon, point de départ de notre randonnée botanique, par un temps magnifique.



L'équipe prête à partir... et déjà à pied d'œuvre dans le champ au bord du lac.

Dans le champ au bout du parking, nous déterminons l'Alchémille hybride (*Alchemilla hybrida*), l'Alchémille coriace (*Alchemilla coriacea*), le Gaillet croisette (*Cruciata laevipes*), l'Achillée millefeuille (*Achillea millefolium*), le Fenouil des Alpes (*Meum athamanticum*), le Groseillier des Alpes (*Ribes alpinum*), ainsi que de belles frondes de la Fougère mâle (*Dryopteris filix-mas*), dont on voit très bien les sores au revers de la feuille.



*Dryopteris filix-mas*  
Fougère mâle

*Ribes alpinum*  
Groseillier des Alpes

Après les panneaux de présentation de la Réserve, le chemin s'engage dans la forêt de Pins à crochets (*Pinus mugo* subsp. *uncinata*) et reste quasiment horizontal sur quelques centaines de mètres, longeant les rives Lac d'Orédon qui nous offre un magnifique paysage.



Le Lac d'Orédon vu du sous-bois, à travers les pins à crochets.

Large sentier en sous-bois longeant le Lac d'Orédon.

Dans cette partie, le Conopode des Pyrénées (*Conopodium pyrenaicum*) est une fois de plus très présent et nous prenons le temps de le photographier en détail (feuilles basales très divisées, feuilles caulinaires encore plus fines et courtes, diakènes pourvus de deux styles et d'un stylopde rose rougeâtre à maturité).

Nous faisons ensuite connaissance avec cette flore des sous-bois. Nous rencontrons successivement l'Epervière des murs (*Hieracium* du groupe *murorum*), le Chou à fleurs de giroflée (*Coicya monensis* subsp. *cheiranthos*), la Potentille des rochers (*Drymocallis rupestris*), aux fleurs blanches, la Croisette glabre (*Cruciata glabra*), le Mélampyre des prés (*Melampyrum pratense*) et la Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*).



*Conopodium pyrenaicum* (Conopode des Pyrénées)



*Hieracium* gr. *murorum*  
Epervière des murs



*Coincya monensis* subsp. *cheiranthos*  
Chou à fleurs de giroflée



*Drymocallis rupestris*  
Potentille des rochers



*Crucjata glabra*  
Croisette glabre



*Melampyrum pratense*  
Mélampyre des prés



*Anthoxanthum odoratum*  
Flouze odorante

Nous tombons un peu plus loin sur les premiers pieds de l'Ancolie commune (*Aquilegia vulgaris*), en pleine floraison, que l'on s'empresse de photographier sous toutes les coutures. Nous aurons l'occasion d'en voir de nombreux exemplaires tout au long de la journée.



*Aquilegia vulgaris* (Ancolie commune)

Nous découvrons aussi une nouvelle espèce pyrénéenne, la Renoncule de Gouan (*Ranunculus gouanii*), dont les feuilles caulinaires supérieures sont peu divisées et orientées vers le haut de la tige.

Au pied d'un gros bloc rocheux, nous remarquons de grands exemplaires de la Saxifrage paniculée (*Saxifraga paniculata*), en compagnie de la Stellaire holostée (*Stellaria holostea*), du Cystopteris fragile (*Cystopteris fragilis*), de l'Alchémille plissée (*Alchemilla alpigena*) et de l'Alchémille glabre (*Alchemilla glabra*), espèces déjà vues précédemment mais que nous observons ici en détail.



*Ranunculus gouanii*  
Renoncule de Gouan



*Saxifraga paniculata*  
Saxifrage paniculée



*Stellaria holostea*  
Stellaire holostée



*Cystopteris fragilis*  
Cystoptéris fragile



*Alchemilla alpigena*  
Alchémille plissée



*Alchemilla glabra*  
Alchémille glabre

Ensuite ce sont les très belles inflorescences bleues de la Globulaire à tige nue (*Globularia nudicaulis*) qui s'offrent à nos yeux, puis les grandes frondes du Polystic à soies (*Polystichum setiferum*) et les fleurs roses et violettes de la Gesse de montagne (*Lathyrus linifolius* var. *montanus*).



*Globularia nudicaulis*  
Globulaire à tige nue



*Polystichum setiferum*  
Polystic à soies



*Lathyrus linifolius* var. *montanus*  
Gesse des montagnes

Le sentier commence alors à s'élever en lacets au milieu des pins à crochets. On note successivement la Busserole (*Arctostaphylos uva-ursi*), l'Asphodèle blanc (*Asphodelus albus* subsp. *delphinensis*), le Gêranium des bois (*Geranium sylvaticum*), aux grandes fleurs violet-rose, le classique Lotier corniculé (*Lotus corniculatus* subsp. *corniculatus*), la non moins classique Renoncule bulbeuse (*Ranunculus bulbosus*), reconnaissable entre autres aux sépales rabattus sur la tige, le Kernéra des rochers (*Kernera saxatilis*) et la Véronique de Gouan (*Veronica ponae*), espèce pyrénéenne, tous deux déjà vus à la Hourquette d'Ancizan. Nous nous interrogeons un moment devant les feuilles très découpées d'une grande apiacée, le Moloposperme du Péloponnèse (*Molopospermum peloponnesiacum*) que l'on reverra en fleur bien plus haut.



*Geranium sylvaticum* (Géranium des bois)



*Veronica ponae* (Véronique de Gouan)

Notre curiosité est attirée par les feuilles caractéristiques, munies de sortes d'oreillettes, de l'Angélique de Razouls (*Angelica razulii*), pas encore en fleur. Dans cette montée un peu raide et sèche, nous notons encore le Fraisier des bois (*Fragaria vesca*), la Véronique officinale (*Veronica officinalis*), vue à toutes les sorties, la Véronique petit-chêne (*Veronica chamaedrys*), la Cardamine à feuilles de réséda (*Cardamine resedifolia*), le Lin purgatif (*Linum catharticum*), aux très petites fleurs, la Potentille tormentille (*Potentilla erecta*), le Liondent hispide (*Leontodon hispidus* subsp. *hispidus*), la Renoncule âcre (*Ranunculus acris* subsp. *friesianus*) et le Silène des rochers (*Atocion rupestre*).



*Angelica razulii*  
Angélique de Razouls



*Fragaria vesca*  
Fraisier des bois



*Leontodon hispidus*  
Liondent hispide



*Atocion rupestre*  
Silène des rochers

Nous arrivons à une première petite zone humide. Nous reconnaissons tout de suite, au milieu des touffes du Souchet cespiteux (*Trichophorum cespitosum*), les belles fleurs de l'Orchis maculé (*Dactylorhiza maculata*) et de l'Orchis moustique (*Gymnadenia conopsea*), dont certaines sont hypochromes c'est-à-dire blanches, la discrète Tofieldie caliculée (*Tofieldia calyculata*) et quelques « pompons » de la Linaigrette à larges feuilles (*Eriophorum angustifolium*).

*Trichophorum cespitosum* (Souchet cespiteux)





*Dactylorhiza maculata*  
Orchis maculé



*Gymnadenia conopsea*  
Orchis moustique, Orchis mouche



*Tofieldia calyculata*  
Tofieldie caliculée

En poursuivant la montée, on rencontre le Calament des Alpes (*Clinopodium alpinum*), l'Hippocrévide à toupet (*Hippocrepis comosa*), la Véronique des rochers (*Veronica fruticans*), le Serpolet (*Thymus polytrichus*), la Piloselle commune (*Pilosella officinarum*), l'Antennaire dioïque ou Pied de chat (*Antennaria dioica*), la Platanthère à deux feuilles (*Platanthera bifolia*), très belle orchidée jaunâtre aux longs éperons, le Chardon à feuilles de carline (*Carduus defloratus* subsp. *carlinifolius*), l'Hélianthème tomenteux (*Helianthemum nummularium* var. *tomentosum*), le Liondent crépu (*Leontodon crispus*), aux feuilles ondulées couvertes de poils hérissés, et le Bugle pyramidal (*Ajuga pyramidalis*) dont les feuilles rougissent vers le sommet et cachent en partie de petites fleurs bleues ou roses.



*Clinopodium alpinum*  
Clinopode des Alpes



*Veronica fruticans*  
Véronique des rochers



*Thymus polytrichus*  
Thym à pilosité variable, Serpolet



*Pilosella officinarum*  
Piloselle commune



*Ajuga pyramidalis*  
Bugle pyramidal



*Antennaria dioica*  
Antennaire dioïque



*Platanthera bifolia*  
Platanthère à deux feuilles

Nous nous intéressons plus particulièrement à certaines espèces : le Daphné camélee (*Daphne cneorum*), aux petits fleurs roses dégageant un parfum très agréable, la Gentiane occidentale (*Gentiana occidentalis*), dont les fleurs ne sont malheureusement pas ouvertes, le célèbre Arnica des montagnes (*Arnica montana*), aux feuilles caulinaires opposées, et la Pédiculaire des Pyrénées (*Pedicularis pyrenaica*), qui, comme son nom l'indique, est une endémique pyrénéenne, fréquente dans la Réserve de Néouvielle.



*Arnica montana*  
Arnica des montagnes



*Pedicularis pyrenaica*  
Pédiculaire des Pyrénées



*Daphne cneorum*  
Daphné camélée



*Gentiana occidentalis*  
Gentiane occidentale



*Rhododendron ferrugineum*  
(Rhododendron ferrugineux)

Pour les arbres, arbustes et arbrisseaux, depuis le début, on note, en plus du Pin à crochets (*Pinus mugo* subsp. *uncinatus*), le Bouleau verruqueux (*Betula pendula*), l'Erable champêtre (*Acer campestre*), le Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*), le Rhododendron (*Rhododendron ferrugineum*), la Callune (*Calluna vulgaris*), le Framboisier (*Rubus idaeus*) et la Myrtille (*Vaccinium myrtillus*).

C'est alors que nous arrivons à une deuxième zone humide, plus importante que la première. C'est en fait une petite tourbière en activité, donc inondée, traversée par de petites rigoles dans lesquelles circulent des filets d'eau. Nous ne nous y trompons pas et, au milieu des Sphaignes des marais (*Sphagnum palustre*), nous trouvons rapidement ce que nous cherchions : le Rossolis à feuilles rondes, c'est-à-dire la célèbre *Drosera rotundifolia*, plante carnivore par excellence. Elle est très petite, ses feuilles en raquette sont entièrement couvertes de glandes rouges et munies de longs poils glanduleux où viennent se coller les insectes pris au piège.



Une petite tourbière en activité qui réserve bien des surprises...



*Sphagnum palustre* (Sphaigne des marais)



*Drosera rotundifolia* (Rossolis ou Droséra à feuilles rondes)

Sur la photo en haut à gauche, on se rend compte que cette plante est très petite. Les feuilles en forme de raquettes, munies de longs poils glanduleux rouges, sont disposées en étoile. Au centre pousse la fleur. En bas à droite, on voit le bouton floral qui est en train de se redresser.

En bas à gauche, on voit un petit diptère (mouche) pris au piège.

Dans la tourbière, on trouve aussi la Grassette à grandes fleurs (*Pinguicula grandiflora* subsp. *grandiflora*), la Laïche jaune (*Carex flava*), la Laïche hérisson (*Carex echinata*), la Brize intermédiaire (*Briza media* subsp. *media*), le Céraïste des fontaines (*Cerastium fontanum* subsp. *vulgare*) et toujours le Souchet cespiteux (*Trichophorum cespitosum*).



*Pinguicula grandiflora*  
Grassette à grandes fleurs



*Carex flava*  
Laïche jaune



*Carex echinata*  
Laïche hérisson



*Briza media*  
Brize intermédiaire



Après une nouvelle montée, nous arrivons aux Laquettes, qui sont en fait plusieurs petits lacs reliés les uns aux autres. Les rives de celui par lequel nous arrivons sont couvertes par différentes espèces de *Carex*. C'est là que nous-pique-niquons, avant de faire une prospection tout autour. L'endroit va se révéler très riche au niveau botanique.

Sur les rives, la Laïche à bec (*Carex rostrata*) occupe une grande surface et donne une coloration un peu bleutée et argentée au paysage. Au milieu, on trouve d'autres *Carex* : la Laïche toujours verte (*Carex sempervirens*), la Laïche faux panic (*Carex panicea*), la Laïche hérisson (*Carex echinata*), déjà vue dans la petite tourbière, et la Laïche des lièvres (*Carex leporina*). On y trouve aussi le petit Jonc filiforme (*Juncus filiformis*), qui est présent dans tous les massifs montagneux de France, et le Populage des marais (*Caltha palustris*) en fruits.



Les berges du premier lac des Laquettes sont colonisées par la Laïche à bec (*Carex rostrata*), dont les grandes feuilles aux reflets argentés ondulent dans le vent et sous le soleil.



*Carex rostrata* (Laïche à bec)

C'est une grande espèce rhizomateuse. Deux à quatre épis mâles très longs surmontent deux à quatre gros épis femelles aux utricules renflés.



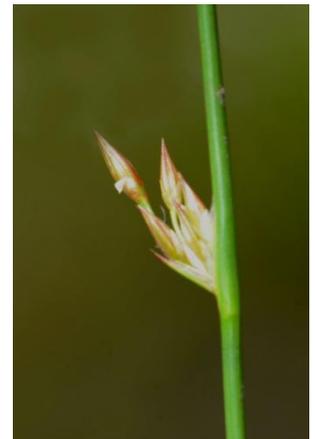
*Carex sempervirens*  
Laïche toujours verte



*Carex panicea*  
Laïche faux-panic



*Carex leporina*  
Laïche des lièvres



*Juncus filiformis*  
Jonc filiforme

Les pelouses et les zones caillouteuses tout autour vont nous révéler de belles surprises, à commencer par l'Erythrone dent-de-chien (*Erythronium dens-canis*), une liliacée défleurie dont les gros fruits trilobés nous ont interpellés dans un premier temps. On remarque les grandes inflorescences penchées de la Luzule en épi (*Luzula spicata* subsp. *spicata*), l'Orchis blanchâtre (*Pseudorchis albida*), une orchidée dont les petites fleurs blanches sont

disposées en épi, le Pâturin des Alpes (*Poa alpina* subsp. *alpina*), la Ciboulette (*Allium schoenoprasum*), le Gaillet nain (*Galium pumilum*), l'Orpin d'Angleterre (*Sedum anglicum*), le Trèfle des Alpes (*Trifolium alpinum*), le Trèfle des neiges (*Trifolium pratense* var. *villosum*), le Polygale alpestre (*Polygala alpestris*), et en grand nombre des espèces déjà décrites dans la montée (*Gymnadenia conopsea*, *Pedicularis pyrenaica*, *Alchemilla alpigena*, *Pilosella officinarum*, *Ajuga pyramidalis* entre autres).



Ce biotope constitué de pelouses, rocailles et fossés humides est d'une grande richesse floristique.



*Erythronium dens-canis* (Erythron dent-de-chien)



*Luzula sylvatica* (Luzule des bois)



*Pseudorchis albida*  
Orchis blanchâtre



*Poa alpina*  
Pâturin des Alpes



*Allium schoenoprasum*  
Ciboulette



*Trifolium pratense* var. *villosum*  
Trèfle des neiges



*Polygala alpestris*  
Polygale alpestre



*Galium pumilum*  
Gaillet nain



*Sedum anglicum*  
Orpin d'Angleterre



*Trifolium alpinum*  
Trèfle des Alpes

Un peu plus loin, nous rencontrons une sorte de « petit jardin botanique naturel », en plusieurs parties, où nous avons le plaisir de découvrir de très beaux exemplaires du Lis de Saint-Bruno (*Paradisea liliastrum*), d'un blanc magnifique, du Trolle d'Europe (*Trollius europaeus*), aux grandes fleurs globuleuses et dorées, et de l'incomparable Anémone à fleurs de narcisse (*Anemone narcissiflora*), aux fleurs blanches regroupées en ombelle.



*Paradisea liliastrum* (Lis de Saint-Bruno)



*Trollius europaeus* (Trolle d'Europe)



*Anemone narcissiflora* (Anémone à fleurs de narcisse)

On y trouve également la Jasione lisse (*Jasione laevis*) et l'Ancolie commune (*Aquilegia vulgaris*) apportant leur touche de bleu, ainsi que la Joubarbe des montagnes (*Sempervivum montanum*) et le Gêranium des bois (*Geranium sylvaticum*) complétant la palette des couleurs par leurs nuances de rose. Tout autour l'Arnica des montagnes (*Arnica montana*), avec ses grands capitules jaunes est omniprésent, absolument superbe !



*Jasione laevis*  
Jasione lisse



*Aquilegia vulgaris*  
Ancolie commune



*Sempervivum montanum*  
Joubarbe des montagnes

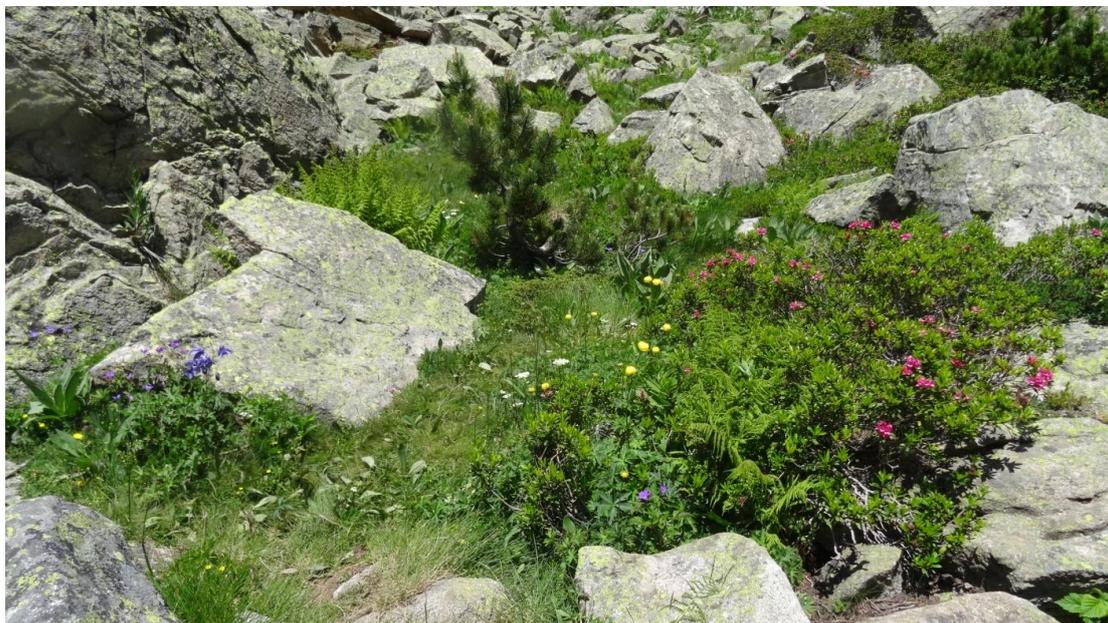


*Arnica montana*  
Arnica des montagnes

On remarque de grandes feuilles dentées d'une espèce qui n'est pas encore en fleur, ce sont celles du Sénéçon des Pyrénées ou Sénéçon de Tournefort (*Senecio pyrenaicus*). De belles fougères apportent un peu de verdure : la Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*) et le Polystic en fer de lance (*Polystichum lonchitis*).

Au pied d'un gros rocher, on remarque une belle petite station de la Linaire des Alpes dans sa forme pyrénéenne (*Linaria alpina* subsp. *aciculifolia*), sans gorge orangée.

Des arbrisseaux tout aussi colorés entourent cet écrin floral : le Rhododendron ferrugineux (*Rhododendron ferrugineum*), le Sorbier petit néflier (*Sorbus chamaemespilus*), aux feuilles glabres sur les deux faces et aux fleurs ne s'ouvrant presque pas, le Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*) et l'Airelle à petites feuilles (*Vaccinium uliginosum* subsp. *microphyllum*), espèce très proche de la Myrtille, mais dont les feuilles ne sont pas dentées.



Ancolies, trolles, géraniums, rhododendrons, fougères... Un jardinier œuvre-t-il en secret autour des Laquettes ?



*Senecio pyrenaicus*  
Sénéçon des Pyrénées



*Sorbus chamaemespilus*  
Sorbier petit néflier



*Vaccinium uliginosum*  
subsp. *microphyllum*  
Airelle à petites feuilles



*Linaria alpina* subsp.  
*aciculifolia*  
Linaire des Alpes



*Bartsia alpina*  
Bartsie des Alpes

Le chemin longe ensuite les Laquettes au milieu d'un chaos de rochers, où nous contemplons à loisir de superbes massifs d'Ancolies.

Mais comme un plaisir ne vient jamais seul, nous tombons sur de magnifiques Pulsatilles des Alpes (*Anemone alpina* subsp. *alpina*), en pleine floraison elles aussi ! Nous avons décidément beaucoup de chance !

Sur ces rives, nous rencontrons encore la Bartsie des Alpes (*Bartsia alpina*), le Chou giroflée (*Coicya monensis* subsp. *cheiranthos*), le Rhinanthus à feuilles étroites (*Rhinanthus angustifolius*) et la Globulaire à tige nue (*Globularia nudicaulis*).



*Rhinanthus angustifolius*  
Rhinanthe à feuilles étroites



Le chaos de rochers longeant le dernier lac des Laquettes nous offre des bouquets d'ancolies et de pulsatilles en pleine floraison.



*Anemone alpina* subsp. *alpina* (Anémone des Alpes, Pulsatille des Alpes)



A la fin des Laquettes, le sentier s'élève fortement au milieu d'un chaos de rochers, de blocs disloqués. Dans la montée, nous notons la Petite Verge d'or (*Solidago virgaurea* subsp. *minuta*), sous-espèce montagnarde du Solidage, le Millepertuis de Burser (*Hypericum richeri* subsp. *burseri*), déjà vu à la Hourquette d'Ancizan, et des pieds de Vêrâtre blanc (*Veratrum album*).

La montée vers le Lac d'Aubert se fait dans un chaos de rochers. En se retournant, on a une belle vue sur les Laquettes et la forêt de pins à crochets.

Mais ce sont deux espèces particulières qui vous nous intéresser au plus haut point : le Panicaut de Bourgat (*Eryngium bourgatii*), aux feuilles glauques très piquantes et aux fleurs bleutées, présente essentiellement dans les Pyrénées, et le Moloposperme du Péloponnèse (*Molopospermum peloponnesiacum*) dont nous avons remarqué les feuilles dans la forêt mais que l'on retrouve en début de floraison ici, fréquenté par des insectes. C'est une espèce spectaculaire que l'on ne trouve que dans les Pyrénées, les Cévennes et le Mercantour.



*Eryngium bourgatii* (Panicaut de Bourgat)



*Molopospermum peloponnesiacum* (Moloposperme du Péloponnèse)

Sur les ombelles du Moloposperme, nous observons longuement un hyménoptère assez impressionnant de la famille des Ichneumonidae, *Amblyjoppa fuscipennis*, dont l'abdomen est rouge vif. Il s'agit ici d'un mâle.



*Amblyjoppa fuscipennis* M

Nous notons encore dans cette montée deux petites fougères : l'Asplénium du Nord (*Asplenium septentrionale*), aux frondes en lanières bifides ou trifides, et le classique Polypode vulgaire (*Polypodium vulgare*).

Nous remarquons encore une petite pelouse à Nard raide (*Nardus stricta*) et sur les derniers mètres du sentier la petite Violette des rochers (*Viola rupestris*). Juste après nous arrivons ensuite à la digue du Lac d'Aubert.



*Nardus stricta*  
Nard raide



*Asplenium septentrionale*  
Asplénium du Nord



*Polypodium vulgare*  
Polypode commun



*Viola rupestris*  
Violette des rochers

Sur la butte servant de contrefort au lac, nous constatons la présence de nombreux plants du Chardon fausse-carline (*Carduus carlinoides* subsp. *carlinoides*), du Leucanthème des Alpes (*Leucanthemopsis alpina* subsp. *alpina*), du Daphné caméléée (*Daphne cneorum*) et de la Potentille de Crantz (*Potentilla crantzii*).



*Carduus carlinoides* subsp. *carlinoides*  
Chardon fausse-carline



*Potentilla crantzii*  
Potentille de Crantz



La vue sur le lac est paisible, avec quelques moutons à cornes broutant en toute quiétude. Sur un petit talus non loin de la rive, nous remarquons l'Orpin alpestre (*Sedum alpestre*), aux petites fleurs jaunes et la Pediculaire des bois (*Pedicularis sylvatica*), déjà décrite.

Nous remarquons aussi un papillon, la Petite Tortue (*Aglais urticae*) et une minuscule punaise bleue courant sur les pierres. Nous les rajoutons bien sûr à notre galerie photo.

*Moutons au bord du Lac d'Aubert.*



*Aglais urticae*  
Petite Tortue



*Sedum alpestre* (Orpin alpestre)



*Canthophorus melanopterus*



*Scrophularia alpestris*  
Scrofulaire alpestre

Nous quittons le Lac d'Aubert et nous empruntons le chemin qui mène au Lac d'Aumar voisin (dix minutes de marche). Sur les berges du torrent reliant les deux lacs, nous pouvons observer la Scrofulaire alpestre (*Scrophularia alpestris*) et le Sisymbre d'Autriche (*Sisymbrium austriacum*), grande brassicacée à fleurs jaunes, courante en montagne.

*Sisymbrium austriacum*  
Sisymbre d'Autriche





*Du plateau précédant le Lac d'Aumar, nous avons une large vision panoramique sur les sommets alentours.*

En arrivant au Lac d'Aumar (2192 m), nous sommes saisis par la beauté du paysage, où le bleu du lac contraste avec les formes blanches et arrondies des rochers. Des pins à crochets et des arbres morts solitaires semblent plantés comme dans un décor. Les ombres des nuages et de la forêt sont portées sur la surface presque immobile du lac, chatoyante et limpide. La touche rouge des massifs de rhododendrons vient nous rappeler combien la nature est vivante, joyeuse et subtile. La lumière de cette heure avancée de la journée est particulièrement douce et l'absence de présence humaine rajoute à la quiétude du lieu. On pourrait rester de longs moments à contempler ces paysages.



*Le Lac d'Aumar dans toute sa splendeur.*

Nous finissons par quitter à regret ce décor idyllique. Nous ne ferons pas d'autres trouvailles botaniques et le retour se fera exactement en sens inverse. Tout le monde gardera en mémoire cette randonnée magnifique, où les paysages et la végétation en pleine floraison nous ont éblouis.

## Jeudi 1<sup>er</sup> juillet

### La Gourgue d'Asque

Aujourd'hui, changement de décor complet, en route pour l'Amazonie !

Notre intention est d'aller découvrir la Gourgue d'Asque. C'est une gorge étroite creusée dans les falaises calcaires par un torrent aux eaux cristallines, l'Arros, au cœur de la Forêt des Baronnies. L'altitude varie de 520 à 580 m. L'humidité y est permanente et la végétation est exubérante, ce qui lui a valu son surnom de « Petite Amazonie des Pyrénées ». L'aubaine, c'est que ce lieu « magique » est situé à cinq minutes de voiture de notre gîte !

Le parking aménagé, avec des tables pour le pique-nique, est situé à côté des vestiges d'une ancienne scierie, dont quelques panneaux nous expliquent le fonctionnement à la force hydraulique. On peut y voir aussi un ancien four à charbon de bois.

La première partie jusqu'au Verrou d'Asque est un sentier très large cheminant en sous-bois sur plus d'un kilomètre, avec des panneaux d'interprétation sur la flore... sur lesquels nous relevons quelques petites erreurs ! Cette flore est très particulière et mérite le détour.



Le sentier suit le cours d'eau, il est bordé de part et d'autre de nombreuses espèces de feuillus que nous avons plaisir à observer en détail et que nous listons ici (il y a certainement des oublis) : le Noisetier (*Corylus avellana*), le Frêne (*Fraxinus excelsior*), le Tilleul à feuilles cordées (*Tilia cordata*), le Hêtre (*Fagus sylvatica*), l'Erable plane (*Acer platanoides*), l'Erable champêtre (*Acer campestre*), le Cornouiller mâle (*Cornus mas*) et l'Orme de montagne (*Ulmus glabra*). Pour les arbustes et arbrisseaux, nous avons noté le Houx (*Ilex aquifolium*), le Buis (*Buxus sempervirens*), l'Aubépine (*Crataegus monogyna*), la Ronce à feuilles d'orme (*Rubus ulmifolius*) et sans doute d'autres espèces de ronces que nous n'avons pas pris le temps de déterminer.

L'atmosphère est particulière, douce et agréable. La lumière est tamisée par les cimes des arbres et le sous-bois est tout en contrastes. La plupart des troncs sont couverts de mousses, ce qui témoigne d'une humidité permanente.



Au fil du chemin les découvertes se multiplient, mêlant des plantes assez courantes et des curiosités pyrénéennes, ou du moins des espèces que nous n'avons pas l'habitude de voir en région PACA.

Pour les espèces fréquentes dans de nombreuses régions, ou déjà décrites plus haut dans ce compte-rendu, nous pouvons en dresser une longue liste : l'Hellébore vert (*Helleborus viridis*), rencontré toujours fané, la Campanule gantelée (*Campanula trachelium*), la Campanule fausse-raiponce (*Campanula rapunculoides*), la Lampsane commune (*Lapsana communis* subsp. *communis*), le Lamier maculé (*Lamium maculatum*), le Laiteron rude (*Sonchus asper* subsp. *asper*), le Géranium Herbe-à-Robert (*Geranium robertianum*), la Renoncule rampante (*Ranunculus repens* subsp. *repens*), la Mélisse uniflore (*Melica uniflora*), la Reine des Prés (*Filipendula ulmaria*), l'Arabette tourette (*Pseudoturritis turrita*), la Laitue des murs (*Lactuca muralis*), la Sanicle d'Europe (*Sanicula europaea*) en fruits, le Gaillet mollugine (*Galium mollugo* subsp. *mollugo*), l'Aspérule odorante (*Galium odoratum*), l'Angélique de Razouls (*Angelica razulii*) pas encore en fleur, le Sisymbre d'Autriche (*Sisymbrium austriacum*), le Tamier commun (*Dioscorea communis*), le Silène dioïque ou Compagnon rouge (*Silene dioica*), le Rumex crépu (*Rumex crispus*), la Molène lychnite (*Verbascum lychnitis*), la Véronique petit-chêne (*Veronica chamaedrys*), l'Eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*), la Mercuriale vivace (*Mercurialis perennis*), la Morelle douce-amère (*Solanum dulcamara*), la Vesce des haies (*Vicia sepium*), la Violette des bois (*Viola reichenbachiana*), l'Oxalis des bois (*Oxalis acetosella*), le Cirse des marais (*Cirsium palustre*), la Brunelle commune (*Prunella vulgaris*), la Benoîte commune (*Geum urbanum*) et bien sûr le Lierre (*Hedera helix*). On trouvera ci-après les photos de quelques-unes d'entre elles.



*Campanula trachelium*  
Campanule gantelée



*Lapsana communis*  
Lampsane commune



*Lamium maculatum*  
Lamier maculé



*Sonchus asper*  
Laiteron rude



*Geranium robertianum*  
Géranium Herbe-à-Robert



*Ranunculus repens*  
Renoncule rampante



*Melica uniflora*  
Mélisse uniflore



*Angelica razulii*  
Angélique de Razouls



*Silene dioica*  
Silène dioïque, Compagnon rouge



*Mercurialis perennis*  
Mercuriale vivace



*Filipendula ulmaria*  
Reine des prés



*Pseudoturritis turrita*  
Arabette tourette



*Lactuca muralis (Mycelis muralis)*  
Laitue des murs



*Sanicula europaea*  
Sanicle d'Europe



*Veronica chamaedrys*  
Véronique petit-chêne



*Cirsium palustre*  
Cirse des marais



*Prunella vulgaris*  
Brunelle commune



*Geum urbanum*  
Benoîte commune

Ce sous-bois nous offre l'occasion de nous intéresser aux millepertuis. On y rencontre le Millepertuis androsème (*Hypericum androsaemum*), grande et belle plante aux larges feuilles, le Millepertuis hérissé (*Hypericum hirsutum*), dont la tige et les feuilles sont couvertes d'une fine pilosité, et le Millepertuis élégant (*Hypericum pulchrum*), espèce très fine, aux entre-nœuds importants. C'est une découverte pour nous car il est totalement absent de la Provence, du Languedoc et des Alpes, alors qu'il est courant ailleurs.



*Hypericum androsaemum* (Millepertuis androsème, Androsème officinal)



*Hypericum hirsutum* (Millepertuis hérissé)



*Hypericum pulchrum* (Millepertuis élégant)



*Hypericum nummularium* (Millepertuis à feuilles rondes)



Sur une paroi rocheuse, près de la Gourgue, nous trouvons même une quatrième espèce, couchée : le Millepertuis à feuilles rondes (*Hypericum nummularium*), à petites feuilles opposées et rondes, fréquent surtout dans les Pyrénées.

Ici il se trouve en compagnie de l'Erine des Alpes (*Erinus alpinus*), déjà citée les jours précédents, et de la Cardamine flexueuse (*Cardamine flexuosa*).

*Cardamine flexuosa*  
Cardamine flexueuse



Les autres espèces ayant particulièrement attiré notre attention sont listées ci-dessous, avec les caractères permettant de les différencier d'espèces voisines et des photos pour les illustrer au fur et à mesure :

- le Chardon intermédiaire (*Carduus defloratus* subsp. *medius*), sous-espèce pyrénéenne qui diffère de l'espèce type par ses feuilles moins vulnérantes et des bractées droites et allongées,
- le Cerfeuil hérissé (*Chaerophyllum hirsutum*), très abondant ici mais déjà en fruits (diakènes bruns à maturité), généralement velu, dont les feuilles sont deux à trois fois complètement divisées, les trois divisions principales étant de taille à peu près égales,
- la Berce des Pyrénées (*Heracleum pyrenaicum*), espèce proche de la Berce classique (*H. sphondylium*), mais aux feuilles non divisées, juste lobées, à la face inférieure blanchâtre (non photographiée),
- la Knautie d'Auvergne (*Knautia arvernensis*), proche de la courante *Knautia dipsacifolia*, mais à nombreuses tiges, la rosette basale restant visible pendant toute la floraison,



*Carduus defloratus* subsp. *medius*  
Chardon intermédiaire



*Chaerophyllum hirsutum*  
Cerfeuil hérissé



*Knautia arvensis*  
Knautie d'Auvergne

- la Valériane des Pyrénées (*Valeriana pyrenaica*), grande valériane dont les feuilles sont aussi très grandes et arrondies, dentées et en cœur à la base, endémique des Pyrénées, aujourd'hui malheureusement déflurie,
- l'Epiare des Alpes (*Stachys alpina*), aux fleurs rose clair, aux feuilles un peu obtuses au sommet et brièvement pétiolées, aux calices à dents un peu inégales,
- l'Epiare des bois (*Stachys sylvatica*), aux fleurs rose foncé, aux feuilles aiguës et longuement pétiolées, aux calices à dents égales,



*Valeriana pyrenaica*  
Valériane des Pyrénées



*Stachys alpina*  
Epiare des Alpes



*Stachys sylvatica*  
Epiare des bois



- la Campanule étalée (*Campanula patula*), facilement reconnaissable à sa corolle ouverte, aux lobes très étalés,
- la Pulmonaire affine (*Pulmonaria affinis*), aux grandes feuilles ovales tachetées couvertes de poils rudes,
- le Pavot du Pays de Galles (*Papaver cambricum*), magnifique coquelicot jaune des sous-bois des Pyrénées et du Massif Central,



*Campanula patula*  
Campanule étalée



*Pulmonaria affinis*  
Pulmonaire affine



*Papaver cambricum*  
Pavot du Pays de Galles

- la Julienne blanche (*Hesperis matronalis* subsp. *nivea*), belle brassicacée aux fleurs roses ou blanches, à pétales arrondis, aux feuilles dentées plus ou moins velues,
- la Dentaire digitée (*Cardamine pentaphyllos*), facilement reconnaissable à ses grandes feuilles divisées en cinq folioles divisées et dentées, dont les siliques dressées s'enroulent en s'ouvrant, ce que l'on peut observer aujourd'hui,



*Hesperis matronalis* subsp. *nivea* (Julienne blanche)



*Cardamine pentaphyllos* (Dentaire digitée)

- le Crépis des marais (*Crepis paludosa*), aux capitules groupés en corymbe lâche, aux feuilles dentées, terminées par une longue pointe et munies à la base de larges oreillettes dentées embrassant la tige, et aux bractées munies de poils glanduleux,
- l'Aconit tue-loup (*Aconitum lycoctonum* subsp. *vulparia*), grande renonculacée montagnarde, aux fleurs casquées jaune pâle mais aujourd'hui encore en boutons,



*Crepis paludosa* (Crepis des marais)



*Aconitum lycoctonum* subsp. *vulparia* (Aconit tue-loup)

- la Scrofulaire auriculée (*Scrophularia auriculata*), plante très droite toujours en bordure de ruisseaux, lacs, ou fossés humides, à tige faiblement ailée, aux feuilles crénelées arrondies au sommet, souvent en cœur à la base et munies, sur le pétiole, d'une ou deux oreillettes (voir aussi journée au Lac de Payolle),
- la Scrofulaire noueuse (*Scrophularia nodosa*), dont l'inflorescence terminale en panicule est dépourvue de feuilles, à la tige à quatre angles non ailés, aux feuilles dentées, pétiolées, à contour triangulaire,



*Scrophularia auriculata* (Scrofulaire auriculée)



*Scrophularia nodosa* (Scrofulaire noueuse)

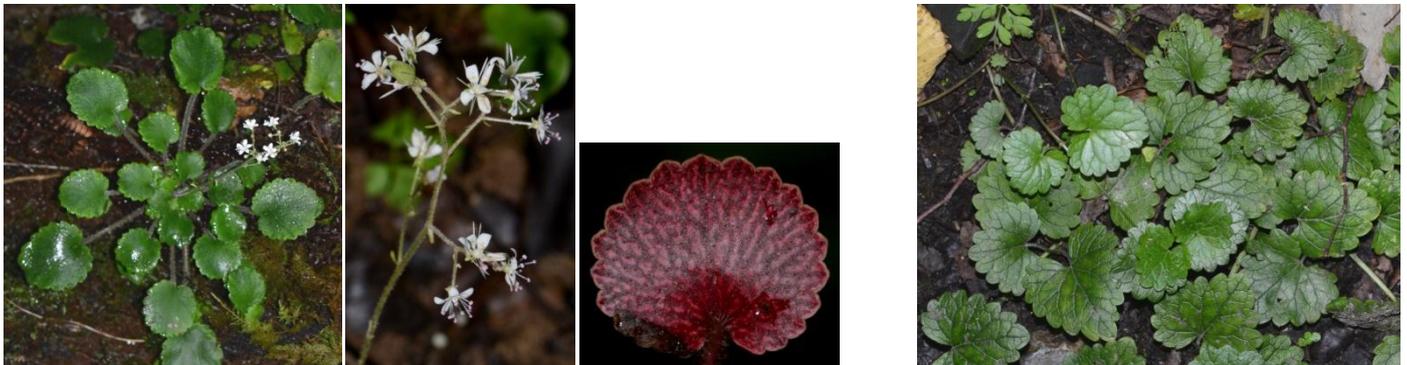
- la Circée de Paris (*Circaea lutetiana*), plante des sous-bois frais, aux feuilles un peu en cœur à la base et aiguës au sommet, aux petites fleurs blanches à deux étamines groupées en longues grappes étroites,
- la Parisette (*Paris quadrifolia*), en fruit aujourd'hui, facilement reconnaissable à ses quatre larges feuilles verticillées et à sa fleur unique,



*Circaea lutetiana* (Circée de Paris)

*Paris quadrifolia* (Parisette)

- la Saxifrage hirsute (*Saxifraga hirsuta*), dont les feuilles sont en cœur et crénelées, toutes à la base en rosette, velues, à la face inférieure souvent rougeâtre,
- le Lierre terrestre (*Glechoma hederacea*), ici non fleuri, aux feuilles caractéristiques, arrondies et crénelées,



*Saxifraga hirsuta* (Saxifrage hirsute)

*Glechoma hederacea* (Lierre terrestre)

- le Millet étalé (*Milium effusum*), poacée facilement reconnaissable à sa grande taille, avec une panicule très légère et étalée, toujours dans les bois frais,
- le Rumex sanguin (*Rumex sanguineus*), à la tige souvent rougeâtre (pas toujours), à l'inflorescence allongée constituée de petits groupes de fleurs régulièrement espacés, seul le groupe inférieur étant à l'aisselle d'une feuille,
- la Fétuque géante (*Schedonorus giganteus*), très grande fétuque des lieux ombragés, à panicule arquée, aux feuilles larges et à gaine glabre, absente du sud-est mais fréquente ailleurs,
- le Séneçon aquatique (*Jacobaea aquatica*), espèce des lieux humides, peu évidente à déterminer, aux feuilles dont le segment terminal est nettement plus grand que les autres, peu fréquent dans la partie sud de la France (et même absent du sud-est),



*Milium effusum*  
Millet étalé

*Rumex sanguineus*  
Rumex sanguin

*Schedonorus giganteus*  
Fétuque géante

*Jacobaea aquatica*  
Séneçon aquatique

- le Géranium livide (*Geranium phaeum*), magnifique espèce aux fleurs veloutées d'un pourpre noirâtre, penchées ou tournées vers le sol, immédiatement reconnaissables,



*Geranium phaeum* (Géranium livide)

- l'Orpin des rochers (*Sedum rupestre*), à fleurs jaunes en corymbe, à tige presque défeuillée à la floraison,
- la Lysimaque des bois (*Lysimachia nemorum*), jolie petite espèce des sous-bois humides, aux fleurs jaunes, à la corolle très étalée, solitaires à l'aisselle des feuilles, ces dernières étant opposées, ovales et aiguës.
- le Cresson des fontaines (*Nasturtium officinale*), plante aquatique, aux feuilles charnues divisés en lobes ovales ou arrondis, aux petites fleurs blanches regroupées en grappes serrées,



*Sedum rupestre*  
Orpin des rochers



*Lysimachia nemorum*  
Lysimaque des bois



*Nasturtium officinale*  
Cresson des fontaines

Nous avons aussi relevé trois espèces de Carex dans le sous-bois :

- la Laïche pendante (*Carex pendula*), très grande espèce cespiteuse des forêts humides, avec un épi male surmontant de longs épis femelles pendants (de 4 à 6) et de larges feuilles carénées formant de grandes touffes,
- la Laïche des bois (*Carex sylvatica*), dont l'inflorescence est formée d'un épi mâle étroit surmontant deux à cinq épis femelles grêles, longuement pédonculés et pendants à maturité.
- la Laïche à épis espacés (*Carex remota*), aux petits épis très espacés sur la tige et aux longues feuilles très fines, très souvent retombantes, groupées en touffes serrées (voir aussi journée au Lac de Payolle).



*Carex pendula*  
Laïche pendante



*Carex sylvatica*  
Laïche des bois



*Carex remota*  
Laïche à épis espacés



La première partie se termine au Verrou d'Asque, lieu où l'Arros a formé un gros tourbillon qui a lentement et patiemment creusé la paroi rocheuse au cours des millénaires.

A partir de ce point, plusieurs boucles sont proposées, présentées sur un panneau explicatif.



*Paroi rocheuse creusée par la rivière.*

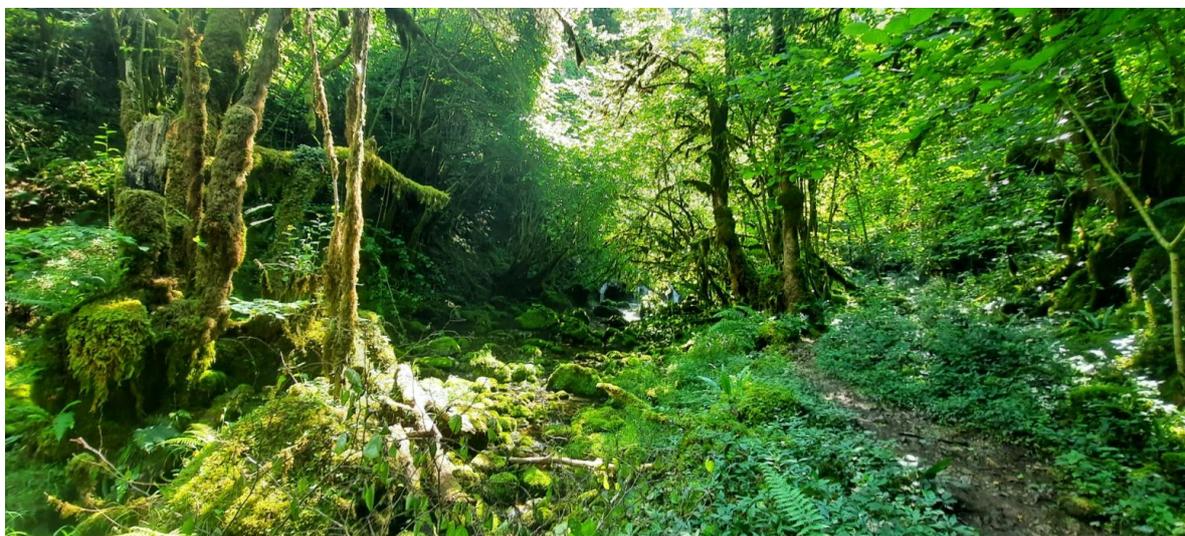


*Réflexion sur l'itinéraire à suivre.*

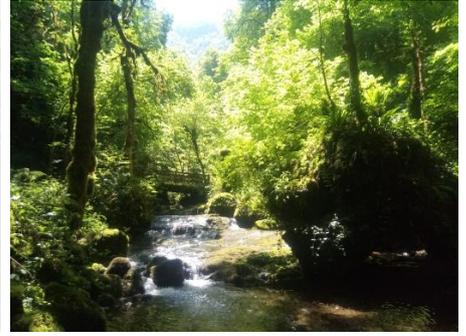
Cette deuxième partie, après le pont du Verrou d'Asque, est plus accidentée et mène à l'Oueil de l'Arros, la source de la rivière qui émerge d'un bassin naturel en forme d'œil. C'est en fait une résurgence. Le taux d'hygrométrie dans cette partie est très élevé, les arbres sont couverts de mousse sur toute leur hauteur, les branches qui pendent évoquent des tentacules. Notre imagination nous renvoie automatiquement aux bois de sorcières !

Les rochers et le sol aussi sont couverts de mousse, y compris dans la rivière baignée d'une douce lumière, où les flots agités forment parfois de petites cascades. Les fougères sont abondantes, les grandes frondes en touffes couvrent le sol de la forêt. L'atmosphère est irréelle, à tout moment on s'attend à voir surgir des elfes, surtout quand les rayons du soleil dansent sur l'eau turbulente !

Pour fixer de telles visions, on ne peut résister au plaisir de la photographie et des jeux de lumière, sans aucun commentaire...







*Coprinellus disseminatus*



*L'Oueil de l'Arros, résurgence de la rivière.*

### La galerie des fougères de la Gourgue d'Asque

Evidemment, une telle atmosphère est complètement inimaginable dans notre Provence. L'occasion est inespérée de s'intéresser aux fougères, notamment les espèces de grande taille qui sont quasiment inexistantes chez nous. Voici les onze espèces de fougères que nous avons déterminées dans le sous-bois (ou au parking pour la Fougère aigle)... mais d'autres nous ont sans doute échappé !

Pour chacune d'entre elles nous donnons un certain nombre de détails qui devraient permettre de les identifier. De même nous mettons plusieurs photos afin de visualiser les principaux caractères morphologiques.

*Il est à noter que dans les journées précédentes, nous avons rencontré d'autres espèces de fougères : Asplenium adiantum-nigrum, Asplenium septentrionale, Athyrium distentifolium, Cryptogramma crispera, Dryopteris carthusiana, Dryopteris expansa, Dryopteris filix-mas et Polystichum lonchitis. On arrive ainsi à un total de dix-neuf espèces pour l'ensemble du séjour.*



***Asplenium ruta-muraria*** (Rue des murailles)

C'est une espèce de petite taille qui pousse un peu partout en France, y compris dans la région méditerranéenne. On peut la trouver sur les vieux murs à l'ombre ou dans les fissures des rochers calcaires. Ici nous l'avons trouvée sur les murets au début du chemin.

La forme des frondes, dont les divisions sont quasiment en losange (en coin à la base et dentées au sommet), permet de l'identifier sans problème. Les sores se rejoignent à maturité et couvrent presque tout le revers de la feuille.



***Asplenium scolopendrium* (Scolopendre)**

C'est une magnifique fougère de grande taille (jusqu'à 50 cm) aux frondes planes et luisantes, légèrement ondulées, sans division. Celles-ci poussent en touffes divergentes, penchées vers l'extérieur. Elles sont cordées à la base, presque embrassantes. Le pétiole est assez court. Les sores sont étroits et linéaires, disposés parallèlement les uns aux autres. Cette espèce pousse toujours dans les lieux ombragés et humides. Le taux d'hygrométrie de la Gourgue d'Asque lui convient à merveille. On la rencontre en grand nombre, les spécimens sont souvent de taille impressionnante.



***Asplenium trichomanes subsp. trichomanes* (Asplénium trichomanès, Capillaire rouge)**

Cette fougère de petite taille est très courante. Elle pousse sur les rochers et les vieux murs, mais aussi sur les talus, comme ici. Ses frondes sont fines (comme des cheveux, d'où le nom de « Capillaire ») et les pinnules sont arrondies et dentées. Le rachis est brun-rouge sombre et luisant. Les sores sont disposés obliquement, ils sont en forme de demi-lune et les sporanges sont protégés sur un côté par une indusie (membrane très fine, visible sur la photo de droite). On distingue plusieurs sous-espèces, très difficiles à déterminer. On se basait autrefois sur des critères morphologiques peu évidents concernant la forme et la disposition des pinnules. Aujourd'hui, on fait surtout appel à la génétique pour les différencier.



***Athyrium filix-femina* (Fougère femelle)**

Cette grande fougère est très commune dans les sous-bois frais. Elle pousse en touffes, avec des frondes penchées vers l'extérieur. Celles-ci, à l'aspect triangulaire, sont deux fois divisées et aiguës au sommet. Avec l'habitude, on reconnaît cette espèce assez facilement par l'aspect de ses pinnules étroites et profondément incisées, ce qui la différencie des Dryopteris et des Polystichs. Les sores sont allongés, droits ou arqués, et recouverts sur le côté par une indusie frangée et longtemps persistante, contrairement à ceux d'*Athyrium distentifolium*, espèce montagnarde proche, qui sont circulaires et dont l'indusie est rapidement caduque.



***Cystopteris fragilis*** (Cystoptéris fragile)

C'est une petite fougère dont l'aspect peut varier en fonction du stade de développement, elle est très polymorphe et son identification n'est pas toujours évidente. En grandissant, les frondes s'allongent et paraissent finement découpées, mais à l'état jeune, comme nous l'avons trouvée à la Gourgue d'Asque sur les talus, les pinnules sont plus arrondies. Les touffes sont peu fournies. En montagne, on la trouve souvent dans les fissures, les rochers et les éboulis. Les sores sont circulaires, avec des indusies insérées sur un côté dans leur jeunesse.



***Dryopteris affinis* subsp. *affinis*** (Dryoptéris écailleux)

Tache noire

Cette grande fougère robuste pousse en abondance dans la Gourgue d'Asque, en touffes imposantes où les frondes sont disposées en étoile. Celles-ci sont allongées, la base étant plus étroite que le milieu, et le sommet très aigu. Les pinnules sont arrondies au sommet et très légèrement dentées. Le pétiole et le rachis sont hérissés d'écailles. La nervure des pinnules est tachée de noir à la jonction avec le rachis (photo). Cette tache n'est visible que sur la face inférieure. Ce caractère permet de distinguer cette espèce de *Dryopteris filix-mas* (Fougère mâle, vue plusieurs fois durant le séjour), qui est dépourvue de cette tache. Les sores sont disposés sur deux rangs, réniformes (en forme de rein), très recourbés, presque arrondis et recouverts d'une indusie. C'est une espèce des sous-bois frais exclusivement.



***Dryopteris dilatata*** (Dryoptéris dilaté)

Le port de cette fougère est semblable à celui de *Dryopteris affinis* (espèce précédente), elle partage aussi le même habitat (sous-bois frais). Le limbe est trois fois divisé. Les pinnules sont nettement dentées. Le pétiole porte des écailles bicolores, ce qui permet de le différencier des espèces voisines (*D. carthusiana* et *D. expansa*). Les pennes basales sont dissymétriques, les divisions inférieures étant plus longues que les supérieures.



***Polystichum aculeatum*** (Polystic à aiguillons)

C'est une grande fougère robuste, très élégante, avec un port semblable à celui des Dryopteris (même famille des Dryopteridaceae). Les frondes sont deux fois divisées et nettement réduites à la base. Le limbe est très découpé, les pinnules possèdent des dents terminées par des aiguillons très fins. Les pinnules les plus proches du rachis sont légèrement auriculées. Le pétiole est très écailleux. Les sores ont une indusie circulaire à attache centrale (ce qui est caractéristique du genre). Ils sont disposés sur deux rangs rapidement contigus. Cette espèce est aussi une habituée des sous-bois frais.



***Polystichum setiferum*** (Polystic à soies)

Cette espèce est proche de *Polystichum aculeatum* (ci-dessus), avec laquelle elle peut s'hybrider. Elle partage les mêmes habitats (sous-bois frais). Les frondes sont peu réduites à la base. Les pinnules sont pétiolulées et pourvues d'une oreillette dirigée vers l'extérieur de la feuille. Chaque dent se termine par une soie.



***Pteridium aquilinum*** (Fougère aigle)

Cette espèce est très fréquente au bord des routes et dans les champs. Il n'y a qu'une fronde à l'allure caractéristique, comme un aigle au bec crochu et aux ailes déployées. Elle est trois ou quatre fois divisée. Les sores sont rarement développés, les frondes provenant du rhizome qui peut se propager sur de vastes espaces, l'espèce devenant alors envahissante.



***Struthiopteris spicant* = *Blechnum spicant*** (Blechnum en épi)

Cette espèce de taille moyenne est assez fréquente. Elle possède deux sortes de frondes : les stériles sont plus larges et poussent tournées vers l'extérieur, les fertiles sont dressées au centre, beaucoup plus fines. Ce sont évidemment elles qui portent les sores, alignés au creux du limbe en gouttière. Les pinnules sont soudées au rachis sur toute leur largeur.

## Quelques bryophytes de la Gorge d'Asque

Notre activité étant centrée sur la botanique, nous n'avons pas pu prendre le temps de déterminer les nombreuses mousses et hépatiques présentes dans ces gorges exceptionnelles. Il faudrait y consacrer au moins une journée entière, si ce n'est deux. Néanmoins, voici quelques espèces rapidement identifiées et photographiées sur place.



*Anomodon viticulosus*



*Atrichum undulatum*



*Brachypodium rutabulum*



*Calliergonella lindbergii*



*Conocephalum conicum*



*Ctenidium molluscum*



*Fissidens taxifolius*



*Jungermannia* sp.



*Hookeria lucens*



*Mnium hornum*



*Neckera crisa* (= *Exsertotheca crisa*)



*Pellia epiphylla*



*Plagiochila porelloides*



*Plagiomnium elatum*



*Plagiomnium undulatum*



*Polytrichastrum formosum*



*Rhytidiadelphus triquetrus*



*Thamnobryum alopecurum*



*Thuidium tamariscinum*



*Trichostomum crispulum*

### Quelques insectes de la Gourgue d'Asque

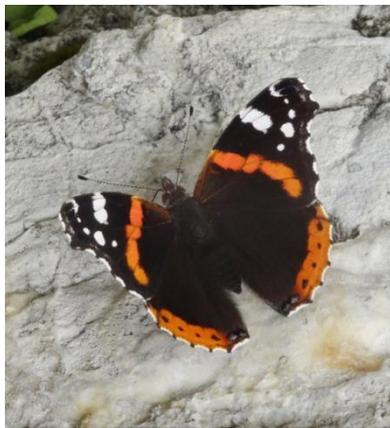
La ripisylve, avec son grand nombre de fleurs, attire tout un cortège d'insectes, bien visibles lorsque le soleil et l'humidité se conjuguent. Nous en avons observé quelques-uns au passage.



*Evacanthus interruptus*  
(Très petite cicadelle)



*Pholidoptera griseoptera* Juvénile  
Decticelle cendrée



*Vanessa atalanta* (Vulcain)



*Pieris napi*  
Piéride du navet



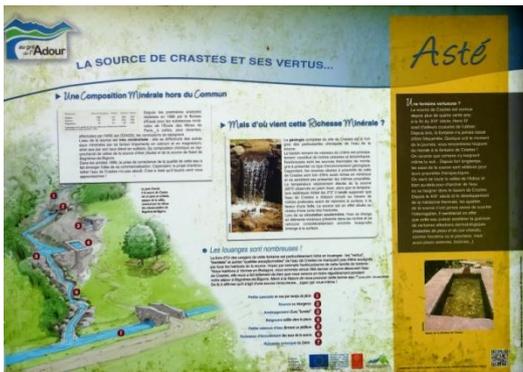
*Stenurella melanura* M (Lepture à suture noire)

## La Source des Crastes près d'Asté

L'après-midi, notre groupe s'est scindé en deux. Pendant que les passionnés de fougères s'évertuaient à les photographier et les déterminer à la Gourgue d'Asque, un autre groupe s'est rendu à Asté, à la Source des Crastes.

L'eau de cette source est très minéralisée. Elle est caractérisée par sa teneur importante en calcium et en magnésium, ainsi que par son taux élevé en sulfates. Sa température reste proche de 20° C en hiver. Elle semble provenir des profondeurs, en profitant des failles et en s'enrichissant des minéraux au cours de sa remontée. Elle aurait des vertus médicinales, notamment dans le domaine de la dermatologie. Connue depuis des siècles, elle est encore très fréquentée de nos jours par des gens qui viennent y prendre un bain ou s'approvisionner en eau.

A proximité se trouve un joli pont de style roman et en prolongeant la visite dans le sous-bois, on découvre, comme à la Gourgue d'Asque, une ambiance particulière avec des arbres couverts de mousses pendantes, mais le taux d'hygrométrie y est tout de même plus faible.



*Il ne faut pas hésiter à tester les vertus de la Source des Crastes...*



*Un sous-bois très moussu*



*Le rocher aux scolopendres*



*Pararge aegeria F  
Tircis*



*Ces sculptures sont-elles dues à des êtres étranges vivant en ces lieux ?*



*Calopteryx virgo (Calopteryx vierge)*

*Les environs de la Source des Crastes sont très appréciés par ces magnifiques demoiselles aux reflets métalliques. La femelle est brune et le mâle bleu.*

## **Curiosités dans le jardin du gîte et sur le chemin**

En soirée, un petit tour dans le jardin attendant au gîte, en compagnie des gérants, nous a permis de découvrir deux espèces intéressantes :

- la Grande Aunée (*Inula helenium*), plante magnifique avec de très gros capitules, cultivée depuis longtemps pour ses vertus culinaires (notamment la racine amère et tonique) et médicinales (surtout utilisée contre la toux et les infections des bronches) :

- la Lysimaque nummulaire (*Lysimachia nummularia*), petite plante rampante aux fleurs jaunes et aux feuilles rondes, qui couvre les sols humides, en forêt ou dans les jardins non traités, comme c'est le cas ici. Elle se propage très rapidement car la tige s'enracine.

Enfin, pour compléter notre galerie de fougères, nous rajouterons la Doradille noire (*Asplenium adiantum-nigrum*), très présente tout autour du gîte, notamment sur les côtés du petit chemin montant au parking.

Au même endroit, nous avons trouvé un joli papillon endormi, la Zérène du groseillier (*Abraxas grossulariata*).



*Inula helenium* (Grande Aunée)



*Lysimachia nummularia*  
Lysimaque nummulaire



*Abraxas grossulariata*  
Zérène du Groseillier



*Asplenium adiantum-nigrum*  
Doradille noire

## Conclusion du séjour

Ces quatre jours de prospection dans cette belle région des Hautes-Pyrénées nous ont permis de relever 357 espèces de plantes et d'arbres, mais aussi quelques bryophytes, lichens et insectes.

La très grande majorité des participants n'ayant jamais herborisé dans les Pyrénées, ce sont donc de nombreuses découvertes qui ont été faites, dans la joie et la bonne humeur, d'autant que la cohabitation et la gestion collective n'ont posé aucun problème. Il faut d'ailleurs dire un grand merci à Gérard et à son complice Jacques qui ont tenu les fourneaux de main de maître.

Il a d'ores et déjà été convenu que nous poursuivrions la découverte de la flore pyrénéenne l'année prochain, en organisant un autre séjour dans les Pyrénées Orientales (Cerdagne et Capcir).

Rappelons que les inventaires complets sont consultables librement sur notre site : <https://lesnaturalistesdeletoile.com/>

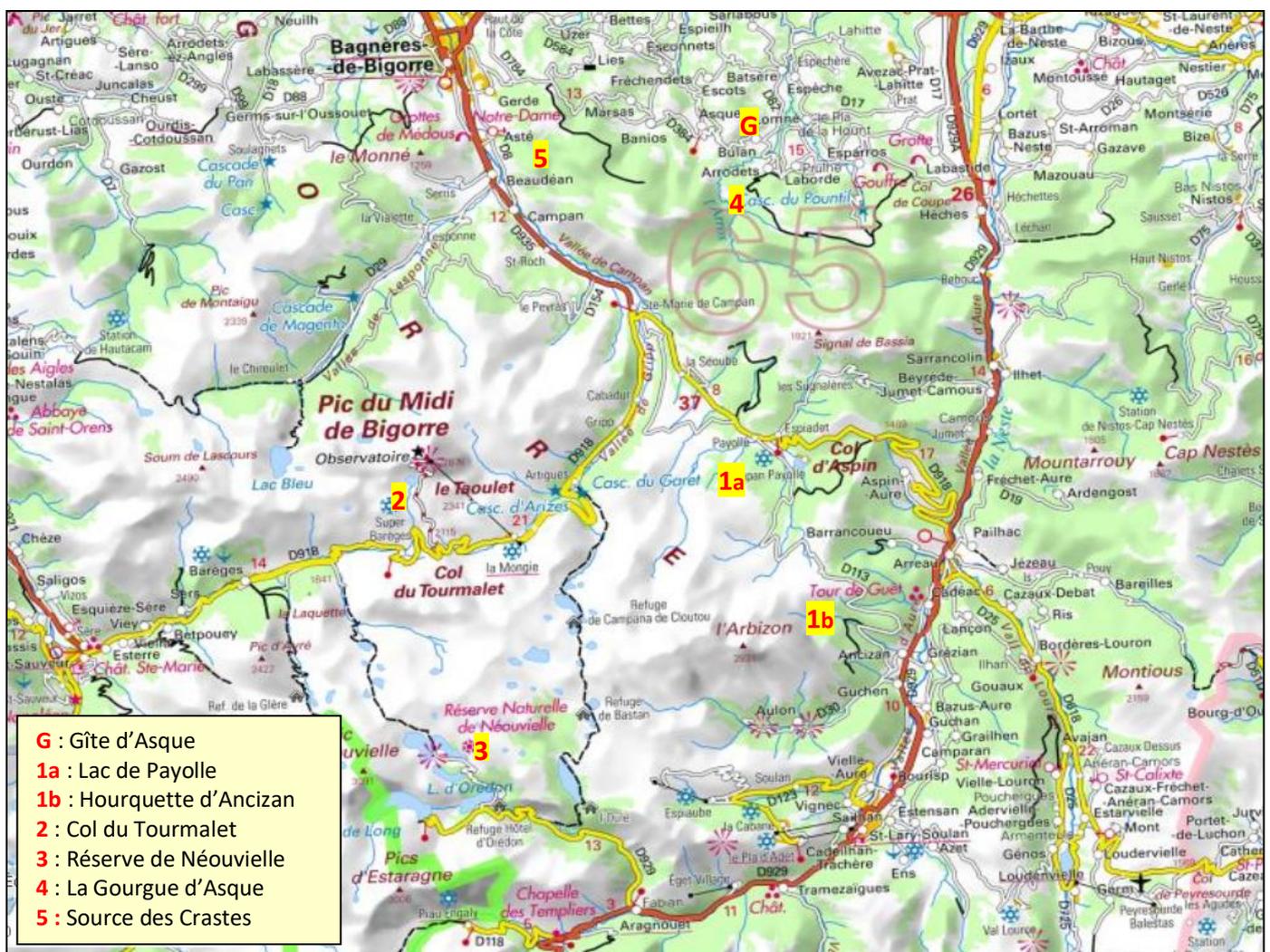
## Les participants

Voici la liste des participants, par ordre alphabétique : Danielle ABOUHAIR, Martine AITELLI, Catherine et Jacques BRUNET, Monique CALENZO, Brigitte FOUCART, Gérard GARRIGUES, Colette GUIDAT, Ange MANFREDI, Jean-Claude et Martine MERIC, Virginie RAFFRAY et Danielle TOSI.





## Les sites visités



*Texte, mise en page, photos (botanique, lichens, mousses, insectes) : Jean-Claude MERIC  
 Autres photos botanique : Colette GUIDAT et Brigitte FOUCART  
 Autres photos insectes et paysages + paragraphe sur les lichens : Martine AITELLI  
 Autres photos (paysages et groupes) :  
 Catherine BRUNET, Jacques BRUNET, Martine MERIC, Danielle TOSI*